

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (059) 3 10 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10-8300 - Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 - ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4 50,
3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan - Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

REVISION DU DROIT FONCIER Déclaration du groupe socialiste

Chargé d'expliquer le vote des membres du groupe socialiste des Chambres fédérales lors de l'ultime décision sur le projet de révision constitutionnelle relative au droit foncier, le président Pierre Graber s'est exprimé comme suit:

« Une partie de nos représentants voteront pour le projet. Ce sont les optimistes. Les sceptiques s'abstiendront, quelques-uns devront même résister à la tentation de voter contre.

« Ce projet que le Conseil national va ratifier est très en deçà des propositions du Conseil fédéral. Une fois de plus, les socialistes auront été seuls à défendre jusqu'au bout le projet du gouvernement.

« Plusieurs de ceux qui ont combattu l'initiative socialiste et syndicale s'en sont pris au caractère prétendu insuffisamment net de certaines de ses dispositions. Ils ont fait grand cas du projet meilleur que le Conseil fédéral était en passe d'élaborer. L'an-

nonce de ce projet meilleur a contribué à l'échec de l'initiative.

« Dès que ce projet a été mis en discussion, les mêmes se sont ingénies à l'édulcorer successivement. Ce qu'on appelle le compromis d'aujourd'hui, échafaudé en dehors de la procédure parlementaire et en l'absence des socialistes, est dû davantage à d'habiles tacticiens qu'à des réformateurs convaincus. Il comporte des notions vagues, telle l'occupation rationnelle du territoire, qui laissent une large place à l'interprétation.

« C'est ici précisément que les esprits se séparent dans nos rangs. Lorsqu'il s'agira d'élaborer la loi d'application, les sceptiques pensent que l'interprétation assez large que l'on a donnée jusqu'ici du texte constitutionnel risque de se transformer en une interprétation restrictive. La crainte d'être une seconde fois victimes des mêmes habiletés manœuvrières les empêche de donner leur

adhésion au projet.

« Les optimistes eux, considèrent qu'il est trop tôt pour se déclarer battus et que l'essentiel est d'accorder à la Confédération la compétence de légiférer et d'agir. Sans se faire trop d'illusions sur la portée de la loi que le Parlement adoptera, ils espèrent que sous l'effet de la large évolution des idées et sous la pression impérieuse des circonstances des progrès plus substantiels pourront être réalisés par la suite.

« Des sceptiques et des optimistes, l'avenir seul dira qui a raison. »

Comme nos lecteurs s'en souviennent, le Conseil national, après avoir entendu cette déclaration de Pierre Graber et celles des autres porte-parole des groupes, a adopté, par 114 voix contre 35, le projet de révision constitutionnelle en vue de l'adaptation du droit foncier.

JEAN RIESEN,
conseiller national.

Cela s'est passé dans notre pays

TRAGÉDIE À BÂLE. — Avec un revolver de calibre 6,35, un ressortissant autrichien dénommé R. Fritsch a tué sa maîtresse, M^{me} A. Marti-Kurz, aux environs de trois heures du matin dans la nuit de dimanche. L'attentat a été perpétré dans le logement de cette dernière au moyen de trois coups de feu. Peu après, il a tiré deux balles sur le fils de M^{me} Marti, qui a été grièvement blessé. Il a ensuite dirigé l'arme contre lui et a été touché à l'abdomen et à la tête. L'auteur de l'gression avait entretenu depuis longtemps des relations intimes avec la victime et songeait à l'épouser. Toutefois, des difficultés intervinrent, ce qui amena M^{me} Marti à rompre tous rapports à la fin de 1968. Fritsch en conçut un vif ressentiment.

CONFLIT À L'HOPITAL DE SAINTE-CROIX. — Le corps électoral de Sainte-Croix, appelé, dimanche, à se prononcer à titre consultatif sur le conflit qui a surgi à l'hôpital de l'arrondissement (conflit dû essentiellement à des oppositions de personnes), a désavoué par 1016 voix contre 858 la décision du Comité de l'hôpital de donner son congé au D^r M. Croisier, médecin-chirurgien responsable de l'établissement. La participation au scrutin a été de 48 %.

L'assemblée générale des membres de l'association de l'hôpital, qui avait déjà affirmé sa confiance au D^r Croisier en janvier dernier a une majorité de 90 %, va maintenant se réunir avec à son ordre du jour une proposition de révoquer le comité. Il est possible que cette affaire compliquée finisse par un compromis.

LE MOUVEMENT POPULAIRE DES FAMILLES S'INQUIÈTE DU SORT DES LOCATAIRES. — Les délégués des fédérations cantonales du Mouvement populaire des familles, réunis à Lausanne, ont exprimé leur inquiétude au sujet du sort des locataires après la suppression de la surveillance des loyers, prévue pour le 31 décembre prochain. Le déséquilibre sur le marché du logement subsiste en effet dans plusieurs grandes régions urbaines du pays.

OBJECTEUR DE CONSCIENCE CONDAMNÉ. — Le Tribunal de division 2, siégeant à Lausanne sous la présidence du colonel W. Lenoir, grand juge, a condamné à trois mois d'arrêts répressifs, sans sursis, et à l'exclusion de l'armée, un soldat sanitaire qui avait refusé d'obéir à un ordre de marche le convoquant à un cours d'instruction. Le prévenu invoquait des raisons d'objection de conscience et contestait la structure de notre société et de notre armée.

DEUX MORTS DE LA ROUTE À ZÜRICH. — Un grave accident de la circulation, qui a provoqué la mort de deux personnes, s'est déroulé samedi soir à la rue de Berne à Zurich. Le conducteur d'une automobile circulait sur le côté gauche de la chaussée, pour des raisons qui n'ont pas encore été éclaircies, sur un tronçon rétréci pour cause de travaux, lorsqu'il entra en collision frontale avec une voiture allemande venant en sens inverse. Le fils du conducteur, H.-P. Magnin, âgé de 16 ans, et le détenteur de la voiture, M. J. Mayer, âgé de 39 ans, électricien, de Coire, ont été projetés hors de la voiture. Tous deux victimes d'une fracture du crâne, ils sont décédés sur le lieu-même de l'accident. Le conducteur, qui habite à Urdorf, souffre d'une commotion et d'une fracture de la clavicule. Il a été mis en état d'arrestation. La conductrice de la voiture allemande, âgée de 21 ans, n'a pas été blessée. Les dégâts matériels sont estimés à 28 000 fr.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE. — La Société pédagogique romande a tenu, samedi, à Yverdon, une assemblée des délégués présidée par M. M. Soldini, de Genève, qui remplaçait M. J. John, président central, de La Chaux-de-Fonds.

Une cinquantaine de délégués des cantons romands et du Jura ont discuté de la télévision scolaire, ainsi que de l'initiative des jeunes agrariens suisses pour une coordination scolaire sur le plan fédéral. Ils n'ont pas pris de décision pour le moment sur ce dernier point.

M. Richner, secrétaire général de l'Association des instituteurs de Suisse alémanique a présenté le projet de construction d'un centre de formation pédagogique continue au Paquier (Gruyère). Enfin, M. H. Cornamusaz, de Pompaples, a fait un rapport sur les cours donnés au Cameroun. Le prochain congrès pédagogique romand se tiendra en 1970 à La Chaux-de-Fonds.

JEUNE FILLE TUÉE. — Un accident mortel s'est produit dimanche matin vers 3 h. M^{lle} Gerda Ritter, âgée de 17 ans, a été tuée sur le coup. La jeune fille, qui venait de terminer son apprentissage de vendeuse, avait participé à une soirée de fin d'école à Buchs et rentrait chez elle en car, en compagnie d'autres camarades, A. Marbach, son lieu de domicile, le car s'arrêta sur le côté droit de la chaussée et la jeune fille en descendit. Elle fut projetée par une voiture qui circulait à toute allure au moment où elle traversait la route.

CLÔTURE DU 39^e SALON DE L'AUTO. — La grande manifestation genevoise de l'automobile et de la nautique s'est une nouvelle fois achevée en apothéose. En dépit de l'absence des poids lourds, le chiffre des entrées atteint 529 179 visiteurs attestant d'une légère augmentation sur celui de 1968 (526 775). Le record de participation a donc été à nouveau battu.

POUR UNE INTERDICTION DES EXPORTATIONS D'ARMES. — Le lancement d'une initiative populaire pour un contrôle plus serré de la fabrication d'armes et une interdiction des exportations d'armes a été décidée samedi au cours d'une assemblée réunie à Berne. Un comité d'initiative a été formé à cet effet. Il comprend notamment: M. Rasser, conseiller national, Rheinfelden, J. Ziegler, conseiller national, Genève, G. Borel, ancien conseiller national, Genève, E. Agostinetti, ancien conseiller national, Arbedo, M. Braunschweig, député au Grand Conseil de Zurich, A. Villard, député au Grand Conseil bernois, Bienne et M. Steiner, écrivain, Bienne. Le secrétaire du comité est M. R. Tobler, de Zurich.

CONTRE LA POLITIQUE SCOLAIRE TESSINOISE. — Des enseignants socialistes tessinois, réunis en assemblée samedi, après examen de la situation politique cantonale actuelle, ont décidé de dénoncer l'acquiescement par les organes directeurs du Parti socialiste tessinois de la politique scolaire adoptée par le canton. Selon eux, cette politique scolaire prend des formes antidémocratiques et parfois même répressives.

ÉTRANGE PROTESTATION. — Deux jeunes gens ont bouté samedi soir le feu à leurs effets militaires devant la Kunsthalle de Berne. Les services du feu ont pu éteindre cet incendie particulier; cependant, une partie des habits militaires avaient déjà été passablement endommagés par les flammes. La police devait déclarer dimanche après midi qu'elle connaissait l'identité des jeunes gens, mais elle s'est refusée à publier leurs noms. Ces deux personnes entendaient contribuer à l'éclatement de l'art qu'illustre l'exposition actuelle de la Kunsthalle, exposition intitulée « Quand les attitudes deviennent forme ». Il s'agit d'un panorama important des tendances les plus récentes de l'art. L'art devient le résultat d'une manipulation du matériau. C'est par ce geste symbolique que les deux jeunes gens ont voulu participer à cette « renaissance de la matière ».

Dix-sept Jurassiens refusent de servir



Dix jeunes Jurassiens, âgés de 21 à 25 ans, ont déposé leur équipement militaire samedi après midi à Lausanne, devant le Palais du Tribunal fédéral. Sept autres, dont quatre avaient fait la mobilisation, ont abandonné leur livret de service. Un papillon répandu dans les rues lausannoises déclare qu'ils refusent de servir la Suisse parce qu'elle ne veut pas rendre au Jura l'indépendance à laquelle il a droit. La récente occupation militaire du Jura prouve que les autorités entendent maintenir notre peuple sous la tutelle bernoise. Ces « objecteurs-patriotes » ont été accompagnés en cortège à travers Lausanne, du Stade olympique au Palais du Tribunal fédéral. La manifestation se déroula sans incidents. Notre photo montre le cortège.

VOTATIONS EN SUISSE ALÉMANIQUE

ZÜRICH. — 47,6 % des citoyens du canton de Zurich se sont rendus aux urnes, dimanche, et ont accordé des crédits pour un montant global de près de 84 millions de francs. Ils ont accepté notamment une participation de 17,482 millions de francs destinée à la construction du Technicum intercantonal de Rapperswil.

URI. — Le corps électoral uranais devait se prononcer ce week-end sur deux projets. Le premier concernait une initiative populaire et voulait que l'Etat participe aux frais des caisses de maladie. Le peuple l'a accepté par 3228 voix contre 1222. Le second con-

cernait un crédit complémentaire de 671 000 fr. pour des travaux de construction d'une station cantonale pour le contrôle des véhicules à moteur, ainsi que d'une prison pour les peines préventives. Il a été refusé par 2319 voix contre 2190.

SAINTE-GALL. — Les citoyens du canton de Saint-Gall ont approuvé par 28 293 voix contre 12 238 la décision du Grand Conseil d'adhérer à la convention sur le Technicum intercantonal de Rapperswil. Les frais de construction qui seront supportés par le canton de Saint-Gall s'élèvent à 6,7 millions de francs.

Congrès de la fédération des colonies libres italiennes

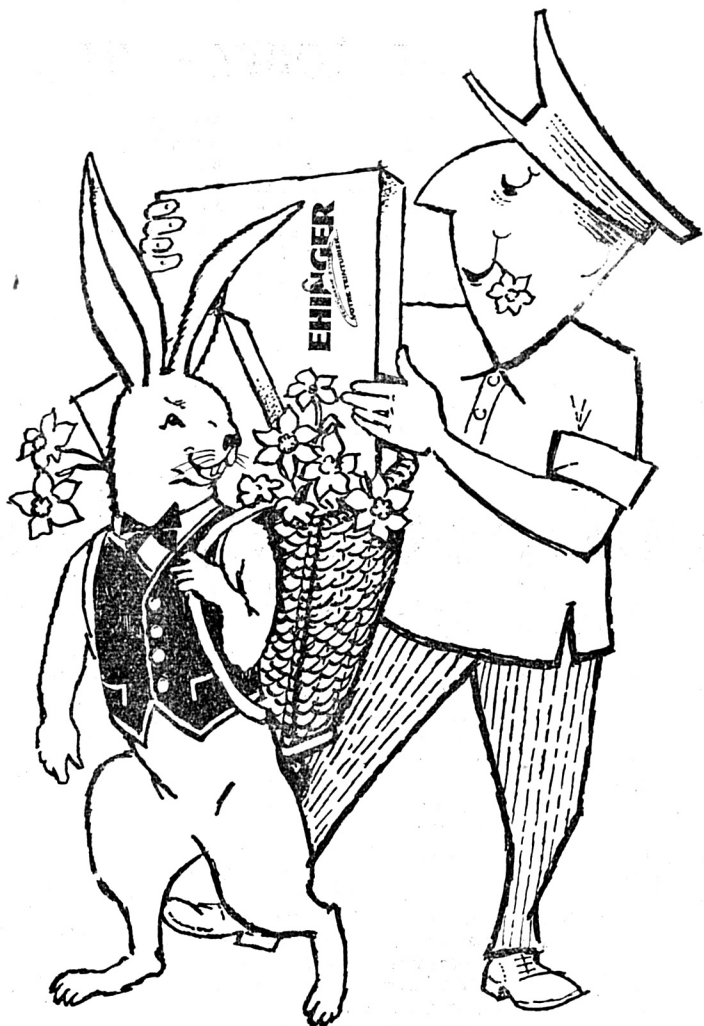
La Fédération des colonies libres italiennes en Suisse, fondée en 1930 par M. G. Medri, a tenu à la fin de la semaine dernière, à Olten, sa 23^e assemblée de délégués. Cette fédération groupe aujourd'hui quelque 20 000 membres. Parmi les principaux problèmes dont s'occupe la fédération figurent notamment l'émigration de l'Italie vers l'étranger et ses raisons,

puis l'intégration des émigrés au sein de la population suisse. L'assemblée a examiné divers objets dans autant de groupes de travail. Les travaux de ces groupes (places de travail, problèmes féminins, organisation et administration des statuts, problèmes scolaires, émigration italienne) ont ensuite été soumis à la discussion de l'assemblée plénière.

Améliorations au Gothard



Les CFF ont réalisé quelques améliorations de construction et d'organisation sur la « route roulante » à travers le Saint-Gothard. Ceci rendra plus fluide le trafic de Pâques. Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue jeudi à Gäschenen, on a souligné que le service de transbordement sera sensiblement soulagé grâce à un nouveau service qui permet aux conducteurs de prendre leur billet en restant au volant de leur voiture. Notre photo montre la nouvelle cabine de service à Gäschenen.



Quelques jours encore nous séparent de Pâques !

N'attendez pas le dernier moment pour faire rafraîchir vos vêtements de printemps grâce à notre nettoyage chimique Impeccable.

QUALITÉ ET RAPIDITÉ CHEZ « VOTRE TEINTURIER »

EHINGER

VOTRE TEINTURIER

La Chaux-de-Fonds - place Neuve 8 - Tél. 3 29 39 (immeuble Boucherie Chevaline Schneider)
Le Locle: avenue de la Gare (vis-à-vis Confiserie Bersot - tél. 5 48 48)

Autres dépôts:
Ch. Hauser - Confection - Rue de la Serre 61 - Tél. 2 16 19 - La Chaux-de-Fonds
Mercerie Alexandre Jeanmaire - Jardinière 41 - La Chaux-de-Fonds
Chez Arlette - Mlle Béguelin - Rue de la Balance 14 - La Chaux-de-Fonds
Charles Frutiger - Confection et textiles - Rue Andrié 3 - Le Locle
Louis Sieber - Nouveautés - Les Brenets
Mlle J. Thiébaud - Rue du Collège 1 - Les Ponts-de-Martel

OU VOUS ADRESSER POUR LA GESTION DE VOS DETTES ?



Chargez-nous de leur règlement (pas de prêt). Notre expérience en la matière est à votre disposition et nous permet d'obtenir la confiance des créanciers. Action rapide. Discretion absolue. Tarifs modestes. Bureaux ouverts le samedi matin.

OFFICE DE GESTION DE DETTES
1005 Lausanne - Villamont 19 - Tél. (021) 22 54 67



Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12



Lecteurs, favorisez les annonceurs de notre journal



ENCHÈRES PUBLIQUES

L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le **jeudi 27 mars 1969, dès 14 h. 30, derrière les tribunes du Parc des sports, à La Chaux-de-Fonds**, les véhicules à moteur suivants:

- 1 voiture MG cabriolet, année 1961
- 1 voiture Valiant-Chrysler, année 1963
- 1 Jeep Landrover, année 1949
- 1 voiture Opel 1700, année 1965, dépendant de la masse en faillite Denis Digier, Crétets 122, La Chaux-de-Fonds.

Le **vendredi 28 mars, dès 14 h., à la Halle aux enchères, Jaquet-Droz 23, La Chaux-de-Fonds**, les biens ci-après désignés:

- 2 divans et 4 fauteuils
- 1 buffet de service
- 1 cuisinière à gaz, 1 cuisinière électrique
- 2 tapis de fond
- 1 téléviseur Graetz-Lady
- 1 radio, tourne-disque Lœwe-Opta
- 1 pendule neuchâteloise effets personnels et autres objets dont le détail est supprimé, et ceux dépendant de la masse en faillite Denis Digier, Crétets 122, La Chaux-de-Fonds,
- 2 tableaux, 1 coffre Afa de la masse en faillite La Romaine S.A., La Chaux-de-Fonds,
- 2 créances.

Vente au comptant conformément à la L.P.

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES LA CHAUX-DE-FONDS

PRÊTS sans caution



BANQUE EXEL
La Chaux-de-Fonds

Av. L.-Robert 88 ☎ (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

PIANO

On demande à acheter, bas prix, paiement comptant, piano brun en bon état, pour jeune apprenti du Technicum, au Locle. — Faire offre avec indication de prix et de marque sous chiffre F 9604 E au bureau de la « Sentinelle », 2300 La Chaux-de-Fonds



VON GUNTEN
Verres de contact



Laboratoire équipé spécialement
Faites un essai sans engagement
Av. Léopold-Robert 21 LA CHAUX-DE-FONDS

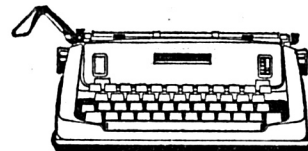
Une machine à écrire suisse HERMES dans chaque foyer

HERMES

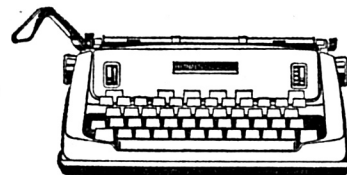
LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE



Modèle Baby, super-légère et pourtant robuste, contenue dans un coffret
Fr. 248.-



Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret tout métal
Fr. 395.-



Modèle 3000, la grande portative possédant tous les raffinements de la machine de bureau: tabulateur, marges éclairés visibles, etc.; coffret tout métal
Fr. 560.-

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez



La Chaux-de-Fonds, Serre 66 ☎ 039 / 3 82 82
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 ☎ 038 / 5 44 66
Neuchâtel, faubourg du Lac 11 ☎ 038 / 5 44 66

Les aventures de Popeye



ATHLÉTISME. — Une victoire suisse a été enregistrée au cours de la deuxième journée du meeting international en salle de Vienne. Hansuli Mumenthaler a remporté le 800 m. en 1'49"3 devant un autre Suisse, Hansrudi Knill (1'50"2).
● Le Belge Roelants a remporté le 56^e cross des Nations à Clydeband, en Ecosse, devant l'Anglais Taylor; il renouvelle ainsi ses victoires de 1962 et de 1967.

JUDO. — A Berlin-Ouest, les championnats d'Europe juniors ont vu la victoire chez les cadets (15 à 18 ans) du Genevois Charles Ochsner en 75 kg. Le Zurichois Zinli a gagné la médaille d'argent en 65 kg. Les Suisses n'ont remporté aucune médaille chez les juniors.

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

Résultats et classements

LNA

Bâle—Sion, 2-2
Bellinzona—Lucerne, 4-1
Bienne—Grasshoppers, 4-1
Chaux-de-Fonds—Young-Boys, 1-1
Lausanne—Saint-Gall, 3-0
Winterthur—Servette, 3-0
Zurich—Lugano, 1-3

Lausanne	17 11	3 3	52-25	25
Lugano	17 11	1 5	29-13	23
Young-Boys	17 8	5 4	33-23	21
Bâle	17 6	8 3	26-25	20
Zurich	17 8	3 6	43-23	19
Bellinzona	17 6	5 6	26-31	17
Bienne	17 6	5 6	39-46	17
Chaux-de-Fds	16 5	6 5	38-30	16
Winterthur	17 4	8 5	21-17	16
Servette	17 4	6 7	21-29	14
Sion	17 5	4 8	27-36	14
Saint-Gall	16 4	5 7	19-29	13
Grasshoppers	17 4	5 8	27-35	13
Lucerne	17 2	4 11	20-49	8

LNB

Bruhl—Fribourg, 2-0
Chiasso—Aarau, 1-0
Soleure—Thoune, 0-2
UGS—Xamax, 1-1
Wettingen—Granges, 3-1
Young-Fellows—Mendrisiostar, 3-1
Etoile Carouge—Baden, 0-0

Wettingen	17 11	2 4	37-19	24
Fribourg	17 9	6 2	29-16	24
Aarau	17 7	5 5	23-17	19
Chiasso	17 6	7 4	20-21	19
Bruhl	17 6	6 5	29-25	18
Xamax	17 7	4 6	25-23	18
Thoune	17 7	3 7	24-16	17
Y.-Fellows	17 4	9 4	21-25	17
Et. Carouge	17 5	6 6	20-22	16
Soleure	17 6	3 8	22-27	15
Granges	17 4	6 7	30-28	14
Mendrisiostar	17 5	3 9	15-29	13
Urania	17 3	7 7	13-27	13
Baden	17 2	7 8	11-24	11

Le sport-toto

X 11 X 11 2 11 2 X 11

La première ligue

Groupe romand: Martigny—Fontainemelon, 2-1; Cântonal—Le Locle, 2-3; Chénos—Stade Lausanne, 5-1; Nyon—Monthey, 1-2; Vevey—Meyrin, 4-3. Classement: 1. Martigny et Monthey, 15-25; 3. Vevey, 16-24; 4. Cântonal, 15-19; 5. Yverdon, 14-16; 6. Campagnes, 14-14; 7. Le Locle, 14-13; 8. Moutier, 15-12; 9. Chénos, 16-12; 10. Nyon, 15-11; 11. Fontainemelon et Meyrin, 15-8; 13. Stade Lausanne, 15-7.

Groupe central: Berne—Zofingue, 6-0; Breitenbach—Minerva, 2-1; Durrenast—Old-Boys, 1-1; Nordstern—Langenthal, 2-0; Porrentruy—Berthoud, 3-1; Trimbach—Breite, 1-2. Classement: 1. Nordstern, 17-23; 2. Concordia et Langenthal, 16-20; 4. Minerva, 15-18; 5. Berne, 16-18; 6. Durrenast et Berthoud, 16-18; 8. Breitenbach, 16-17; 9. Porrentruy et Breite, 16-14; 11. Old-Boys, 17-10; 12. Zofingue, 15-9; 13. Trimbach, 14-7.

Groupe oriental: Amriswil—Zoug, 3-1; Locarno—Kusnacht, 0-1; Red-Star—Frauenfeld, 0-0; Schaffhouse—Blue-Stars, 1-2; Uster—Vaduz, 0-1. Classement: 1. Red-Star, 17-23; 2. Buochs, 15-22; 3. Amriswil, 16-22.

Le fait du jour

Zurich est la grande victime de la 17^e journée du championnat. En perdant contre Lugano, il a tout perdu. C'est fini pour lui de garder le titre de champion suisse qu'il avait conquis la saison dernière. Désormais, ce n'est plus qu'une affaire entre Lausanne et Lugano. Young-Boys a quatre points de retard. C'est un petit espoir, mais il est bien mince. A Zurich, tout s'est joué sur la forme des gardiens. Comme Prosper fut nettement plus fort que Grob, Lugano (devant 18 000 personnes), a triomphé. Car c'est un triomphe. Après le faux pas de ses joueurs à Lucerne, Louis Maurer est radieux. Léo Mantula l'est un peu moins. Son équipe ne marche plus et particulièrement la ligne d'attaque où Quentin a été l'ombre de lui-même. M. Neukomm était — comme Ballabio à La Chaux-de-Fonds — dans les tribunes zurichoises. Il n'a pas été satisfait de Grob et de Quentin. Par contre, Brenna, Prosper et Kuhn ont nettement justifié leur sélection pour Valence. On attend maintenant un certain 19 avril. C'est à cette date que Lausanne sera à Lugano.

RAYDER.

La ligne d'attaque chaux-de-fonnière ne tourne pas rond...

LA CHAUX-DE-FONDS—YOUNG-BOYS, 1-1 (1-0). — 3600 spectateurs. Arbitre: M. Keller, de Bâle. Buts: 41' Wulf, 75' Widmer.

La Chaux-de-Fonds: Eichmann; Voisard, Joray, Fankhauser, Keller; Burri, Wulf, Allemann, Jeandupeux, Richard, Bosset.

Young-Boys: Eichenberger; Meier, O. Messerli, Baumgartner, Widmer; W. Allemann, Marti; Heer, F. Messerli, Brulls, Kvincinsky.

On attendait beaucoup plus de La Chaux-de-Fonds. Finalement, il faut être content. Ce nul, 1 à 1, doit satisfaire dirigeants, joueurs et entraîneur Vincent. La ligne d'attaque chaux-de-fonnière ne tourne pas encore comme elle l'a eu fait, comme elle le devrait. Il y a encore du travail. La neige étant « loin », on pourra mettre les bouchées doubles. On savait Jeandupeux déjà en pleine forme. Hier, il eut pourtant un important passage à vide dont on reparlera plus loin. Quant à Richard, à Wulf, à Voisard et à Bosset, ils reviennent en forme et il ne faudra pas attendre longtemps pour les voir éclater. Jeandupeux a fait une mauvaise première mi-temps. La seconde fut meilleure. Mais dans l'ensemble ce ne fut pas suffisant. Dommage pour lui, car Ballabio était là. On doute maintenant de sa participation mercredi soir à Valence contre l'Espagne.

Des deux côtés on eut à regretter des absents. Guggisberg et Muller (suspendu) pour Young-Boys et Brosard (vilaine grippe durant la se-

main). Si les Bernois ont pu facilement combler ces absences, en revanche, Burri qui avait la tâche de remplacer Brosard aux demis n'a pas fait oublier ce dernier.

Dans ce match, La Chaux-de-Fonds commit deux graves erreurs. Allemann en méforme fut trop en retrait. Ainsi, la ligne d'attaque joua sans ailer droit. Et pourtant combien de centres dangereux étaient destinés à cette aile droite où il n'y avait personne. La seconde erreur: la liberté trop grande laissée à Brulls. Burri s'est-il senti trop fort pour l'ignorer

une heure et demie durant?... Brulls fut le « roi » sur le terrain. Il manœuvra comme il l'a voulu. Ses actions ont toutes amené des situations dangereuses devant la cage de Léo Eichmann. Avec de la réussite, Young-Boys aurait pu battre La Chaux-de-Fonds. F. Messerli en sait quelque chose avec son remarquable coup de tête sur la barre transversale.

Pour répondre à son adversaire bernois, La Chaux-de-Fonds attaqua avec trois hommes: Bosset, Richard et Jeandupeux. Il y eut aussi des situations délicates pour la défense

bernoise. Le but de Wulf arrivant quatre minutes avant le repos a permis de « souffler ». Il arriva au bon moment. Par la suite, Young-Boys se fit de plus en plus pressant. Son but égalisateur est mérité, certes, mais une attaque de Bosset tourna au miracle pour la défense bernoise avant même que Widmer trouve le chemin des filets d'Eichmann. Si à ce moment-là Jeandupeux n'avait pas commis une monumentale erreur de placement, c'en était fait d'une défaite pour Young-Boys.

Raymond DÉRUNS.

Saint-Gall est bien faible

LAUSANNE—SAINT-GALL, 3-0 (2-0). — 5000 personnes. Arbitre: M. Zibung (Lucerne). Buts: 8' Vuilleumier, 9' Bosson, 75' Kerkhoffs.

Lausanne: Schneider; Delay, Tachella, Lala, Hertig; Weibel, Durr; Chapuisat, Bosson (Polencien), Vuilleumier, Kerkhoffs.

Saint-Gall: Biaggi; Schuwig, Bauer, Kaspar (Bischoff), Tanner; Dolmen, Sandoz; Nafziger, Meier, Grunig, Moscatelli.

Ce n'est pas un spectacle dont on se souviendra longtemps que ce Lausanne—Saint-Gall. Assommant leurs adversaires très rapidement, les locaux se contentèrent par la suite de laisser venir, abandonnant ainsi complètement le centre du terrain à leurs ad-

versaires qui se montrèrent, il est vrai, trop maladroits pour être dangereux très souvent.

Une déception au Lausanne-Sports: la prestation de Richard Durr qui n'est visiblement pas encore en souffle. Les locaux doivent absolument prouver à leurs supporters que tous les espoirs mis en eux cette saison ne sont pas vains et pour cela apprendre à lutter un match durant et non pas se contenter de laisser venir; cela est payant avec des adversaires aussi faibles que ceux que nous avons pu voir à Lausanne au second tour, mais cela sera certainement bien plus risqué contre les adversaires plus coriaces qui attendent le leader.

Quant aux Saint-Gallois, ils n'ont guère confirmé leur rang de demi-finalistes de la coupe et l'on comprend

mal comment une défense aussi sujette à l'affolement a pu résister cent vingt minutes à Lugano et ensuite en championnat à Zurich. Il est certain qu'une telle équipe, avec ce qu'elle nous a montré hier, va au-devant de grandes difficultés pour la fin du championnat.

J.-M. Lambercy.

Confidentiel...

Albert Sing, l'entraîneur de Saint-Gall, a fait parler de lui dans la presse zurichoise, dans le « Sport » plus précisément. Avec son habituel cigare gros comme ça, il a reproché aux dirigeants de La Chaux-de-Fonds de ne rien faire pour débayer la neige qui recouvrirait leur terrain de la Charrière. Le « Sport », qui s'est cru malin de reproduire ses dires sans se renseigner, a besoin d'une information que nous lui donnons. Pour jouer contre Young-Boys, le F.-C. La Chaux-de-Fonds a bien dû faire débayer la surface de jeu de la Charrière. Le terrain en a pris un bon coup avec le passage des machines. Et puis, l'addition de la facture est lourde. Elle aurait été plus lourde encore avant le match La Chaux-de-Fonds—Saint-Gall et les dégâts plus importants si l'on avait songé à ce moment-là au débaillement de la neige. Ce qui nous amène à dire que les propos de M. Sing dans le « Sport » sont enfantins, car on ne voit guère l'un comme l'autre s'annoncer pour payer la facture.

UGS égalise dans la dernière minute

UGS—XAMAX, 1-1 (0-0). — 600 personnes. Arbitre: M. Galimann (Oberrieden), très moyen. Buts: 76' Guilloid, 90' Bédert.

UGS: Forestier; Reil, Gonnet, Schildknecht, Ernst, Tallent, Roth, Olivier, Henriod (Bédert), Romaldini, Keller.

Xamax: Ph. Favre; Frutig, M. Favre (Bertschy), Mantoan, Stauffer, Stutz, Guilloid, Bonny, Manzoni, Brunnenmeier, Daina.

Cette rencontre a été disputée sur un terrain très glissant et plein d'eau. Les « violet » continuent leur remontée et Xamax peut être heureux du résultat, car si les locaux avaient exploité toutes leurs chances le score aurait été sévère pour les visiteurs qui n'ont pas eu autant d'occasions qu'UGS. La première mi-temps fut à l'avantage de Xamax qui était supérieur au centre du terrain. A la 33^e minute, Manzoni descend, centre sur Bonny et celui-ci décoche un tir que Forestier dévie en corner. Contre-attaque d'UGS et Henriod, seul devant Favre, ne peut marquer; première chance manquée. Xamax accuse le coup et les Genevois attaquent aussi maintenant. A la 44^e minute, descente de Henriod qui glisse à Olivier; celui-ci centre, Favre manque la réception et Keller loupe à nouveau un but tout cuit, et la mi-temps survient.

En seconde mi-temps, la rencontre est équilibrée et les locaux, qui veu-

lent remporter les deux points, se font dangereux. Xamax joue mal et M. Favre, blessé, cède sa place à son entraîneur. Ce dernier organise le jeu et donne de grandes passes qui déplacent le jeu, mais ses camarades ne peuvent les exploiter. Tour à tour, les deux lignes d'avants essaient d'ouvrir le score, mais, sur un terrain comme celui d'hier, il est très difficile de contrôler le ballon. Devant les deux gardiens, des situations épiques se produisent, mais rien n'est marqué. A la 76^e minute, Bertschy ouvre à Manzoni qui passe à Daina lequel tire et Tallent met en corner. Bonny tire ce dernier, Bertschy reprend de la tête et Guilloid dévie le ballon dans les buts de Forestier. C'est 0-1. UGS se lance à l'attaque des buts de Xamax et nous remarquons que, sur un coup franc indirect, tout le « onze » de Xamax est dans ses seize mètres pour conserver le résultat. Tout le monde croit à la victoire des visiteurs quand, à la 90^e minute, Romaldini, le meilleur joueur des « violet » ouvre à Bédert. Celui-ci part et, malgré Mantoan, tire au but; Ph. Favre plonge, mais le ballon a un rebond et lui passe pardessus. C'est l'égalisation, qui est normale. Les deux formations ont du mérite de nous avoir présenté un jeu assez bon sur un terrain déplorable. Pour UGS, ce résultat est encourageant. Pour Xamax, qui visait la ligue nationale A, c'est un échec.

Georges Veluzat.

BADEN A ATTEINT SON OBJECTIF

ETOILE CAROUGE—BADEN, 0-0. — 1800 spectateurs. Arbitre: M. Jean Dubach de Nidau, bon.

Etoile Carouge: Poulet; Haymoz, Lavorel, Richard, Meylan; Bohli, Olivier I; Olivier II, Ventura, Revillard, Glauser.

Baden: Hauser; Wunderli, Holenstein, Stiel, Kuepper; Mathier, Borchert; Vacher, Keller, Schanz, Carlson.

Baden étant venu chercher un point à Carouge, son objectif est atteint, grâce à son énergie en défense et à la mauvaise partie des demis carougeois. En outre, l'absence de Dufau se fit sentir, car avec sa présence la ligne d'attaque locale aurait été plus dangereuse, même si les visiteurs jouaient à sept défenseurs, toujours

là au bon moment. Que dire de cette piètre rencontre, que Carouge n'a jamais développé son jeu habituel, car il n'y avait pas d'ailiers et les demis n'étaient pas dans un bon jour. Baden fit le reste, car ses joueurs étaient tous en avant et ensuite tous en arrière, et Carouge ne pouvait pas percer ce mur défensif qui se défendait très bien, et, ceci sans faire de coups méchants. Par des contre-attaques rapides les Argoviens faillirent ouvrir le score, et, Poulet fit de beaux arrêts sur des tirs très dangereux des avants visiteurs. En bref, oublions vite cette rencontre, et espérons que nos amis de Carouge se reprennent au plus vite, avant de se trouver dans la zone dangereuse du classement.

Georges Veluzat.

Football à l'étranger

ITALIE. — Vingt-troisième journée: Atalanta—Sampdoria, 0-0; Fiorentina—Internazionale, 1-1; Milan—Bologna, 4-0; Napoli—Vicence, 1-0; Pisa—Juventus, 0-0; Roma—Verona, 1-2; Torino—Cagliari, 0-0; Varese—Palermo, 0-0. Classement: 1. Fiorentina et Milan, 33; 3. Cagliari, 32; 4. Juventus, 27; 5. Internazionale, 26.

ALLEMAGNE. — Classement: 1. Bayern Munich, 27-35; 2. Stuttgart, 27-33; 3. Borussia Mönchengladbach, 26-32; 4. Munich, 27-31; 5. Hambourg, 24-28.

ANGLETERRE. — Classement: 1. Leeds United, 33-54; 2. Liverpool, 32-48; 3. Everton et Arsenal, 31-44; 5. Chelsea, 34-38.

● Demi-finales de la coupe d'Angleterre: Manchester City—Everton, 1-0; Leicester City—West Bromwich Albion, renvoyé.

FRANCE. — Première division (24^e journée): Nice—Monaco, 1-0; Lyon—Saint-Etienne, 1-2; Bastia—Bordeaux, 1-0; Red-Star—Metz, 1-0; Marseille—Valenciennes, 1-0; Rouen—Ajaccio, 1-0; Strasbourg—Sochaux, 1-0; Nîmes—Nantes, 1-2; Rennes—Sedan, 1-3. Classement: 1. Saint-Etienne, 24-40; 2. Bordeaux, 23-35; 3. Rouen, 24-28; 4. Sedan et Metz, 23-26.

● Deuxième division (27^e journée): Gazelec—Angoulême, 1-3; Boulogne—Montpellier, 0-1; Besançon—Chamois, 1-0; Lille—Avignon, 1-0; Grenoble—Cannes, 2-2; Angers—Joinville, 7-2; Limoges—Lorient, 3-3; Reims—Lens, 3-2. Classement: 1. Angers, 26-49; 2. Angoulême, 27-43; 3. Limoges, 26-41; 4. Reims, 26-40; 5. Lens, 27-39.

GOALS...

Ligue nationale A. — 17 buts: Peters (Bienne). — 15 buts: Kunzli (Zurich). — 14 buts: Muller (Young-Boys). — 13 buts: Vuilleumier (Lausanne). — 11 buts: Hosp (Lausanne), Kerkhoffs (Lausanne) et Richard (La Chaux-de-Fonds). — 10 buts: Grahn (Grasshoppers).

Ligue nationale B. — 11 buts: Duvoisin (Bruhl). — 10 buts: Manzoni (Xamax). — 9 buts: Schwick (Wettingen). — 8 buts: Beichter (Wettingen) et Cornioley (Wettingen). — 7 buts: Fullemann (Granges) et Meier (Aarau).

● Les réserves: groupe A: Bâle—Sion, 0-1; Winterthur—Servette, 1-5; Bienne—Grasshoppers, 1-2; Bellinzona—Lucerne, 3-1; La Chaux-de-Fonds—Young-Boys, 1-2; Lausanne—Saint-Gall, 4-0. — Groupe B: Etoile Carouge—Baden, 3-1; Chiasso—Aarau, 0-0; Bruhl—Fribourg, 1-1; Soleure—Thoune, 2-1; UGS—Xamax, 3-3; Wettingen—Granges, 0-1.

● Au classement de la meilleure ligne d'attaque de ligue nationale A, le Lausanne-Sports a encore augmenté son avance. Classement: 1. Lausanne-Sports, 52 buts; 2. Zurich, 43; 3. Bienne, 39; 4. La Chaux-de-Fonds, 38; 5. Young-Boys, 33; 6. Lugano, 29; 7. Grasshoppers et Sion, 27; 9. Bâle et Bellinzona, 26; 11. Servette et Winterthur, 21; 13. Lucerne, 20; 14. Saint-Gall, 19.

● La Ligue nationale a retenu les clubs suivants pour représenter la

EN BREF...

SKI. — Les coureurs engagés dans la 17^e édition du marathon des neiges aux Cernets, n'ont pas bénéficié de conditions favorables. En effet, il a plu et neigé durant toute la course. Les organisateurs avaient d'ailleurs réduit de 35 à 32 km. 500 la longueur du parcours. L'international Denis Mast, en distançant ses adversaires les plus dangereux, le gendarme français Faivre et le champion suisse des 50 km. Hans Oberer dans le cinquième et dernier tour, a réédité son succès de l'an dernier.

AUTOMOBILISME. — A une moyenne record (166 km. 346), le Belge Jacky Ickx et le Britannique Jackie Oliver, sur une Ford GT 40 de sport de 4,9 litres, ont remporté par une chaude nuit floridienne les 19^e Douze Heures de Sebring, deuxième des dix épreuves comptant pour le championnat du monde des marques.

CYCLISME. — Le 8^e Prix du Haut-Léman, qui réunissait 63 amateurs à Montreux, s'est terminé par la victoire en solitaire du Loclois Alphonse Kormayer. Le Genevois Jean-Claude Bruttin a été le grand malchanceux de l'épreuve. Echappé après 10 km., il avait fait toute la course en tête, en compagnie de Kormayer qui l'avait rejoint peu après son attaque. Il fut malheureusement contraint à l'abandon à une dizaine de kilomètres de l'arrivée à la suite d'ennuis de dérailleur.

Suisse dans les compétitions estivales: championnat international: Lugano, Young-Boys, La Chaux-de-Fonds et Bellinzona. Coupe des Alpes: Lausanne-Sports, Bâle, Zurich et Bienne.

● Le comité de la Ligue nationale a fixé au mercredi 23 avril le match de championnat La Chaux-de-Fonds—Saint-Gall (LNA), renvoyé le 9 mars dernier. Cependant, le F.-C. La Chaux-de-Fonds va certainement demander un changement. C'est en effet à cette date qu'aurait lieu les demi-finales de la coupe des champions. Et comme la TV retransmettra l'un des matches...

Basketball

Stade français champion

La seizième journée du championnat suisse de ligue nationale A a apporté deux décisions dans la compétition: Stade français a conservé son titre et Martigny est relégué en ligue B. Il reste encore deux journées. Résultats: Stade français—Olympic La Chaux-de-Fonds, 82-26; Pully—Martigny, 58-57; Lausanne—Jonction, 38-60; Fribourg Olympic—Birsfelden, 62-61. Classement: 1. Stade français, 32 points; 2. Fribourg Olympic et Birsfelden, 29; 4. Pully, 24; 5. UGS et Federale Lugano, 23; 7. Jonction, 22; 8. Olympic La Chaux-de-Fonds, 21; 9. Lausanne, 19; 10. Martigny, 18.

Ligue nationale féminine: Plainpalais—Femina Berne, 24-31; Stade français—Olympic La Chaux-de-Fonds, 54-20; Lausanne—Servette, 27-31; Nyon—Chêne, 49-62; City Berne—Riri Mendrisio, 35-54. Classement: 1. Riri, 16 matches, 31 pts (championne suisse); 2. Stade français, 16-28; 3. Servette, 16-27; 4. Chêne, 15-25; 5. Femina Berne, 16-23; 6. Nyon, 16-22; 7. City Berne et Lausanne, 15-21; 9. Olympic La Chaux-de-Fonds, 15-18; 10. Plainpalais, 16-18.

Ligue nationale B: Etoile Genève—Stade Fribourg, 53-35; Nyon—Chêne, 96-45; Sion—Cossonay, 42-62; Berne—Abeille La Chaux-de-Fonds, 53-51 ap. prol.; Renens—Vevey, 45-47; Champel—Rapide Fribourg, 63-43; Neuchâtel Basket—Vernier, 52-35; Gland—UC Neuchâtel, 38-40. — Nyon et Champel sont champions de groupe.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Le triomphe des skieurs autrichiens La Tchécoslovaquie en difficulté devant le Canada

La coupe du monde de ski alpin 1969 s'est achevée à Waterville Valley par les victoires en slalom spécial de deux jeunes skieurs (19 ans), l'étudiante américaine Kiki Cutter et le Français Jean-Noël Augert, actuellement au service militaire.

Dès les épreuves du Mont-Sainte-Anne, au Québec, la semaine dernière, l'Autrichien Schranz était assuré de succéder à J.-Cl. Killy au palmarès de la coupe du monde; il n'a pourtant pas pu terminer sa saison par une victoire: deuxième au géant vendredi derrière Giovanoli, il est tombé samedi dans la première manche du spécial. Il n'en remporte pas moins largement la coupe du monde avec 182 points devant Jean-Noël Augert (123) et ses compatriotes Tritscher (108) et Matt (104), tous deux blessés.

Chez les dames, Gertrud Gabl a manqué sa sortie en spécial, discipline qu'elle a dominé cette saison; elle a été disqualifiée dans la première manche. Elle a néanmoins rem-

porté la coupe du monde (sa compatriote Wiltrud Drexel pouvait la dépasser d'un point si elle remportait la dernière épreuve; elle n'a terminé que septième). Kiki Cutter,



Le sourire de Gertrud Gabl

l'Américaine, a gagné nettement le spécial devant l'Allemande Rosi Mittermaier à 50 centièmes et sa compatriote Judy Nagel. Dans l'ensemble, l'Autriche a connu un triomphe dans la coupe du monde grâce à deux enfants de Saint-Anton, dans l'Arberg; le vétéran Schranz (31 ans) et la jeune, souriante et sympathique Gertrud Gabl (20 ans). En outre, l'Autriche a gagné les titres masculins de la descente et du slalom géant grâce à Schranz et a partagé la première place du slalom spécial avec les Français Penz, Russel et Jean-Noël Augert grâce à Matt. Chez les dames, Gertrud Gabl a gagné le slalom et Wiltrud Drexel la descente. Seul le titre du slalom géant lui a échappé. Il est revenu à l'Américaine Marilyn Cochran. Au classement par nations, l'Autriche a devancé la France de 70 points, les Etats-Unis de 578 et la Suisse de 694.

Classement final de la coupe du monde: 1. Schranz (Aut), 182 points; 2. J.-N. Augert (Fr), 123; 3. Tritscher (Aut), 108; 4. Matt (Aut), 104; 5. Penz (Fr), 98; 6. Duvallard (Fr), 91; 9. Giovanoli (S), 79; 12. J.-D. Daetwyler (S), 56; 13. Tischhauser (S), 55; 16. Bruggmann (S), 47; 17. Minsch (S), 44; 20. Sprecher (S), 32; 23. Frei (S), 26; 26. Hanspeter Rohr (S), 17; 41 Zingre (S), 5; 50. M. Daetwyler (S), 2.

Par nations, messieurs: 1. Autriche, 653 points; 2. France, 500; 3. Suisse, 381.

Classement final dames: 1. Gertrud Gabl (Aut), 131 points; 2. Florence Steurer (Fr), 112; 3. Wiltrud Drexel (Aut), 111; 4. Kiki Cutter (USA), 107; 5. Ingrid Lafforgue (Fr), 103; 17. Fernande Schmid (S), 31; 23. Annerösl Zryd (S), 18.

Par nations, dames: 1. France, 545; 2. Autriche, 467; 3. Etats-Unis, 386; 4. RFA, 105; 5. Suisse, 49, etc.

Classement général: 1. Autriche, 1120; 2. France, 1040; 3. Etats-Unis, 542; 4. Suisse, 426; 5. RFA, 130, etc.

La victoire de la Tchécoslovaquie sur l'URSS, vendredi (notre photo montre la défense tchèque avec Hraty et le gardien Dzurilla qui s'oppose avec succès aux Russes Mikhallov et Charlamov) s'est traduite par une explosion de joie à Prague. Des cortèges ont célébré l'événement. Les chauffeurs de taxis chargeaient samedi, leurs clients gratuitement, tandis que la presse ne se gênait pas et titrait en première page: « Les Russes ont été obligés d'écouter notre hymne national », « le printemps 1968 s'est terminé le 21 août, le printemps 1969 a commencé le 21 mars », « l'équipe tchécoslovaque a réalisé le désir de millions de concitoyens ».

Mais des victoires comme celle-là ont des lendemains. Les Tchèques ont été visiblement marqués et hier soir ils ont péniblement battu le Canada par 3 à 2 (1-1, 1-0, 1-1). Les Canadiens ont appliqué la même tactique que les Suédois. Ils n'ont pas laissé jouer. Ils étaient sur chaque Tchécoslovaque. C'est à la 51^e minute seulement, sur une action de son frère Jiri, que Jaroslav Holik put apporter la victoire aux Tchèques.

Dans le duel qui a opposé Suédois aux Finlandais, devant 10 000 spectateurs, la Suède n'a connu aucune difficulté. Elle a gagné par 5 à 0 (2-0, 2-0, 1-0). Supérieurs sur le plan technique, les Suédois bénéficiaient encore du manque de cohésion des Finlandais qui auront de la peine à

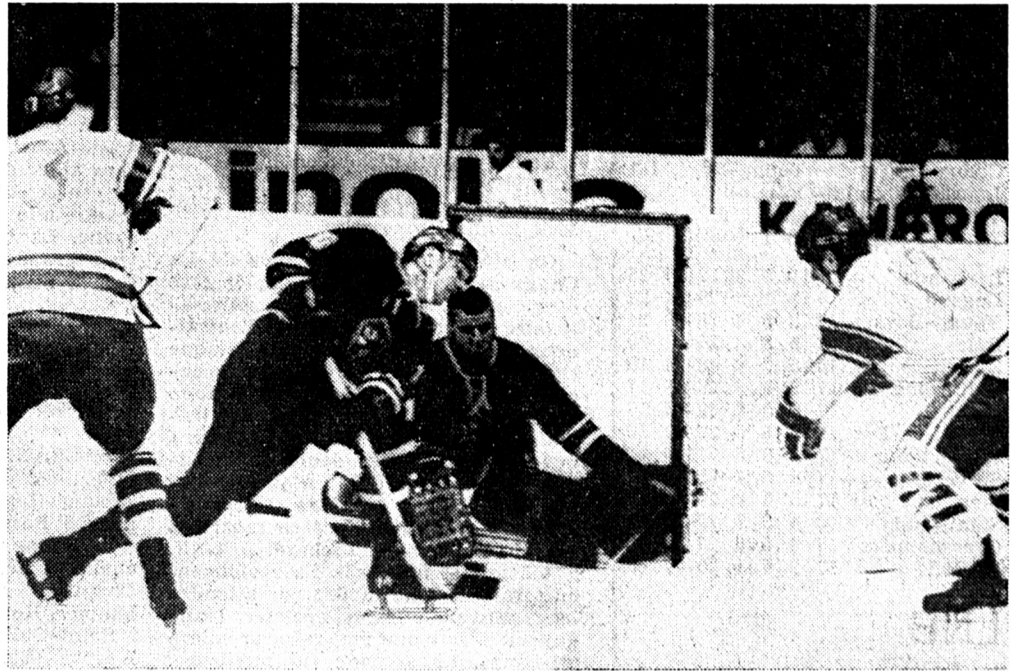
échapper à la relégation (pour cela il faudra encore battre les USA). Le Suédois Stefan Karlson s'est parti-

culièrement mis en évidence en marquant trois buts.

Enfin, les Russes, devant les USA, une fois le premier tiers terminé (ils menaient 3-1) ont joué à l'économie. Ils ont récupéré de leur partie de vendredi. En battant les USA 8 à 4 (3-1, 2-1, 3-2), ils conservent au goal-average, la tête du classement. Ce match a pourtant vu une équipe des Etats-Unis en nette amélioration. Elle devrait faire un meilleur deuxième tour voire même sauver sa place en battant la Finlande.

Ce soir, nous n'aurons qu'un seul match. Mais il sera important: Suède-URSS. Il faut espérer que la TV romande ne se moquera pas des sportifs et qu'elle sera pour une fois à l'heure (21 h. 45) pour nous présenter au moins deux tiers-temps. Pour plus de sûreté, prenez la Suisse allemande, à 21 h. 05...

LA SITUATION	
URSS—Etats-Unis, 8-4	
Suède—Finlande, 5-0	
Tchécoslovaquie—Canada, 3-2	
URSS	6 5 0 1 42-12 10
Suède	6 5 0 1 28-10 10
Tchécoslovaquie	6 5 0 1 26-12 10
Canada	6 2 0 4 15-22 4
Finlande	6 1 0 5 13-32 2
Etats-Unis	6 0 0 6 14-50 0



Cathy Cucho gagne encore

La première journée des épreuves internationales dotées de la coupe Aleko, au Mont-Vitocha, qui surplombe la capitale bulgare, a été marquée par les succès des skieurs et skieuses suisses. En effet, Adolf Roesti a gagné le slalom géant en deux manches (65 et 42 portes), imité par Catherine Cucho chez les dames. Sofia semble convenir particulièrement à la championne suisse de Saint-Imier. Elle y avait déjà signé une belle victoire en slalom géant. Au cours de

la seconde journée, les représentants suisses ont été moins heureux que lors de la première journée. Chez les messieurs, les trois Suisses ont abandonné à la suite de chutes ou de disqualifications. Chez les dames, Catherine Cucho, après avoir enlevé la première manche du slalom spécial, tomba dans la seconde à une vingtaine de mètres de l'arrivée. Elle a ainsi perdu l'épreuve et le combiné. Dolorés Sanchez a subi le même sort. Seule Rita Good s'est classées (troisième).

PROGRAMMES

RADIO
Lundi 24 mars 1969
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 h. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie... 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 A chacun sa vérité 1949. 20.00 Magazine 69. 20.20 « Arsenic et Vieilles Rancunes », pièce. 21.25 Maroc 69. 22.10 Découverte de la littérature et de l'histoire. 22.30 Inf. 22.35 Sur les scènes du monde. 23.00 Mus. contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.
Second programme de Sottens. — 16.00 Kammermusik. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Em. comm. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Pour les enfants sages! 20.30 Regards sur le monde chrétien. 20.45 Chœur de la Radio romande. 21.05 « La Fée aux Miettes », d'après un conte. 22.35 Affinités.
BEROMUNSTER. — 16.05 Harpe et qch. 17.00 Chansons et danses yougoslaves. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert sur demande. 21.25 Grands metteurs en scène. 22.15 Inf. 22.30 Sérénade. 23.30 Hockey.
Mardi 25 mars 1969
SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Bande à part. 10.00 Inf. 10.05 Collections Jeunesse. 11.00 Inf. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Inf. 12.55 « Le Vicomte de Bragelonne », feuilleton. 13.05 Mardi les gars! 13.15 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 A livre ouvert. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi.
Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.
BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Sympho-

nie. 9.00 Souvenirs mus. 10.05 Chansons et danses de Savoie. 11.05 Bagatelles sonores. 11.30 Mus. des montagnes suisses. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine fém. 14.30 Radioscolaire. 15.05 « Werther », Massenet.
TV ROMANDE
Lundi 24 mars 1969
16.45 Entrez dans la ronde. 17.05 Boîte à surprises. 18.10 Cours d'anglais. 18.30 Bulletin. 18.35 Chasseurs d'images. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Football sous la loupe. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 « Les Champions », film. 21.15 Vie littéraire. 21.45 Hockey. 22.45 Téléjournal.
TV FRANÇAISE
Lundi 24 mars 1969
1^{re} chaîne. — 17.20 TV scolaire. 18.20 Dernière heure. 18.21 Contact. 18.30 Total 3000. 18.45 Magazine fam. 19.15 Kiri le clown. 19.20 Actualités régionales. 19.40 « Les Oiseaux rares », feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 « Le Fugitif » film. 21.20 Face à... 22.05 Vitamines TV. 22.35 Micros et caméras. 23.05 Télé-nuit.
2^e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Télé-soir couleurs. 20.00 M. Cinéma. 20.30 « Les Shadoks », feuilleton. 20.40 Cinéma-variations. 21.20 « Les lianes enchantées », film. 22.40 Hockey. 23.05 On en parle...
Mardi 25 mars 1969
1^{re} chaîne. — 9.19 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 13.30 Je voudrais savoir. 14.05 TV scolaire.
2^e chaîne. — 14.00 Conservatoire des arts et métiers.

CONVOICATIONS DU PARTI
CANTON DE VAUD
RIVIERA VAUDOISE: Groupe féminin. — Mardi 25 mars, au Café du Marché (1^{er} étage), Montreux. Assemblée générale suivie d'un film célébrant l'aide technique au tiers monde: « L'eau et la vie », conférence de M. Ernest Thévoz. Invitez vos amis et connaissances.
PENTHALAZ: Salle de répétition du nouveau collège, mardi 25 mars, à 20 h. 30, Gilbert Baechtold commente les films tournés lors de son voyage en Amérique du Sud. Venez nombreux et invitez vos amis et connaissances.
LUCENS: Assemblée extraordinaire de section. — Mardi 25 mars, à 20 h. 30, au Café Helvétia.
LAUSANNE: Séance de la Commission politique du PSL. — Vendredi 28 mars, à 20 h. 30, dans la salle 3 de la Maison du Peuple.
CANTON DE GENÈVE
COMITÉ DIRECTEUR. — Lundi 24 mars, à 20 h. 30, Café de la Terrasse. Les membres du bureau sont convoqués à 18 h. 15.
GENÈVE. — Conseil municipal de Genève, CAUCUS, mercredi 26 mars, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse.
SECTION RIVE DROITE. — Assemblée générale, mercredi 26 mars, à 20 h. 30, Café Bagatelle, bd James-Fazy 20, au 1^{er} étage: « Débat sur les Services industriels ».

On peut sourire...
Les championnats du monde de hockey sur glace de 1970 auront lieu à Montréal (matches aller) du 13 au 20 mars et à Winnipeg (matches retour) du 20 au 29 mars. Les tournois des groupes B (dans lequel se trouve la Suisse) et C auront lieu respectivement à Bucarest et à Pojana Brasov.
Pour le tournoi du Canada, le directeur de la Ligue internationale de hockey a admis le principe de la participation de six professionnels par équipe. Mais cette décision devra encore être approuvée au congrès de la Ligue internationale qui se tiendra à Crans.
A vrai dire, on peut sourire. Il y a longtemps que nous considérons certaines équipes comme de véritables « pros ». Si le congrès de Crans approuvait ce qui a été décidé à Stockholm, il ne ferait qu'entériner ce qui existe déjà. Croyez-vous encore à l'amateurisme dans le sport au Canada, aux USA et plus particulièrement encore dans les pays de l'Est. Moi, pas!...
R. D.

Jérémias Gotthelf
Heur et Malheur
d'un
Maitre d'Ecole

Et ces mêmes hommes s'imaginent sottement ne pouvoir être dupés!
Plus mes sœurs grandissaient, plus leurs besoins croissaient, plus on trompait le père; plus aussi les filles elles-mêmes trompaient et dérobaient; elles s'habituèrent ainsi à ne mettre aucun frein à leurs desirs et à user de moyens déshonnêtes pour satisfaire leurs penchants; elles en vinrent à tromper leurs maîtres après avoir trompé leur père; elles finirent par la honte, ce qui nous causa un chagrin profond.
Chose étrange: beaucoup de gens croient ne pas commettre une mauvaise action en volant ce qui appartient à leurs parents. Mais n'est-il pas plus répréhensible de faire du tort à ceux auxquels nous sommes redevables de tant de bienfaits et qui pourvoient à notre nourriture

et à nos vêtements, qu'à des étrangers avec lesquels nous ne sommes pas en relation de parenté?
Je n'ai jamais compris comment il se faisait que mon père ne remarquât pas que les vêtements de ses filles ne pouvaient avoir été achetés uniquement avec l'argent qu'il avait donné dans ce but. Il ne les questionnait pas sur ce point. Persuadé que son avoir n'en était pas diminué, il ne s'inquiétait pas de la provenance de ces vêtements. Et quand, par extraordinaire, il voulait savoir d'où provenait tel objet nouvellement acquis, on lui répondait que c'était un cadeau du parrain ou de la marraine, ce qu'il admettait sans plus de recherches.
Quand je vins au monde, mon père se félicita d'avoir un héritier qui pût un jour prendre la direction de son domaine et de sa dette de deux mille florins. Je fus désormais l'objet de tous ses calculs et de toutes ses espérances.
— Moi, disait-il, je ne suis rien; mais celui-là, je veux en faire quelque chose de distingué; il faut qu'il apprenne tout ce qu'il est possible de savoir en ce monde, dût-il m'en coûter cent écus; je ne regarderai pas à la dépense. Tant de gens ont pu, sans même avoir été tisserands, gagner des monceaux d'argent aussi gros que des tas de foin; ils ont des palais pour demeurer; ils tiennent le haut du pavé sur les foires et c'est à peine s'ils daignent jeter un regard sur nous autres pauvres tisserands, qui les saluons bien bas. J'entends que mon fils devienne un de ceux-là; d'autres y sont arrivés, pourquoi n'en ferait-il pas autant? Ensuite il prendra une femme riche

comme ils font tous; il bâtira une belle maison comme ces gens savent les bâtir; il achètera une calèche comme ils en ont eux-mêmes. Avec notre calèche nous irons ensemble à la foire, nous dînerons à la table des messieurs et après le dîner nous jouerons le café. Au fait, je ne tiens guère au café; un verre de liqueur fera mieux mon affaire. Mais quand on est distingué, il faut faire les choses avec distinction, sous peine d'être méprisé.
Là-dessus il se gaudissait de tout son cœur en pensant qu'il allait pouvoir arranger de la bonne manière un tel et un tel qui l'avaient méprisé et qu'à son tour il garderait son chapeau sur la tête pendant que d'autres lui tiraient leur casquette.
Quand il s'était longuement bercé de ces espérances il abaissait sur moi un regard empreint d'une sorte de vénération et se préparait déjà à me traiter avec les égards qui m'étaient dus. Il défendait qu'on me laissât crier; il était persuadé que je ne criais jamais sans raison, comme le faisaient les autres enfants, mais qu'on me tourmentait à dessein. Quand, du fond de son atelier souterrain, il entendait mes cris, il accourait et battait celle de mes sœurs qui était chargée de me surveiller, ou accusait ma mère de ne pas me donner à manger et de me laisser souffrir la faim dans le seul but de lui porter dépit. Il ne permettait pas qu'on me refusât la moindre chose et quand en sa présence on ne faisait pas mes quatre volontés et qu'il voyait ma figure se contracter de dépit, il s'écriait: « Veut-on faire ce qu'il demande ou je... »

Quand il allait à une foire, il ne manquait pas de me rapporter quelque friandise, sans penser à ses autres enfants. Malheur alors à quiconque osait toucher à mon bien, fût-ce du bout du doigt! J'avais à peine deux ans qu'il me prenait déjà avec lui à l'auberge, lorsque par extraordinaire il y allait. Là il me donnait à manger de tout ce que je voulais et me versait à boire sans mesure; puis il vantait ma force à supporter le vin et ajoutait généralement: « Il est bon qu'il apprenne à boire le vin: un jour viendra où il en aura à souhait. » Quant à ma mère, il ne la prenait presque jamais avec lui, bien qu'elle murmurât souvent entre ses dents qu'un verre de vin lui eût mille fois mieux convenu qu'à ce morveux-là!
Ces procédés ne me méritaient pas, on le comprendra, dans les bonnes grâces de ma mère et de mes sœurs, qui avaient journellement à souffrir à cause de moi, qui ne me témoignaient jamais assez d'égards au gré de mon père et qui étaient réduites à voir de loin les bonnes choses dont j'étais comblé, sans jamais en recevoir la plus petite part.
Mon père n'avait probablement pas lu l'histoire de Joseph et de ses frères ou, s'il l'avait lue, c'était à la manière de la plupart des gens qui se bornent à murmurer les mots du bout des lèvres, sans comprendre le récit et à plus forte raison sans en faire l'application à leurs circonstances personnelles. Il ne savait rien de la jalousie enfantine, de ses ravages affreux, de ses soudaines explosions.
(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

La nouvelle bannière de la Persévérante

Samedi soir, la musique ouvrière a inauguré sa nouvelle bannière dans la plus heureuse ambiance faite de fraternité, d'amitié et de collaboration. Elle a également changé de directeur; celui qui fut son chef éminent durant douze ans, M. E. de Ceuninck a, en effet, remis sa baguette, accompagnée de paroles aimables et de souhaits de réussite à son successeur, M. Ch. Superchi.

On remarquait dans l'assistance R. Schlaeppli, conseiller d'Etat, A. Sandoz, président de commune, M. Payot, conseiller communal, M. J. Haldimann, préfet, G. Petithuguenin et E. Vuilleumier, anciens conseillers communaux, M. Jeannot, président de l'Union romande des musiques ouvrières, MM. Jaggi, Hodel, Aubry, présidents des Armes-Réunies, des Cadets et de la Lyre, du représentant de la musique de la Croix-Bleue.

LA MANIFESTATION

A 17 h., la Persévérante a reçu l'Union instrumentale de Sainte-Croix, marraine de sa nouvelle bannière. Le cortège parcourut l'avenue Léopold-Robert, dernier adieu à une bannière fort effilochée après avoir si longtemps bien servi sa société.

A la grande salle de la Maison du Peuple, après un apéritif d'honneur, un banquet fut très bien servi. Les sous-sections remirent à M. et Mme Roger Jan, anciens gérants de la Maison du Peuple, un cadeau mérité par la cordialité avec laquelle ils s'étaient toujours mis au service des sociétés ouvrières. R. Jeanneret, vice-président de la Persévérante, souhaite la bienvenue à ses hôtes et en particulier à l'Union instrumentale de Sainte-Croix. Il se réjouit de la présence dans la salle de notre ami A. Pilatti, président de la Persévérante, victime d'un accident de ski, dont il sera bientôt complètement remis.

M. de Ceuninck dirigea une dernière fois sa fanfare, rendit un vibrant hommage à son sous-directeur H. Zanoni et remit sa baguette à M. Superchi, dont il fit l'éloge.

RÉCOMPENSES

R. Jeanneret remit les prix et récompenses aux musiciens suivants: Pour deux absences: Henri Zanoni (sous-directeur), Marcel Porret, René Abbet et Charles Meyer.

Pour quatre absences: Raymond Galuteau.

Pour cinq absences: André Pilatti, Albert Perrinjaquet, Jean-Claude Porret, Roland Parel et Camille Galay.

Première étoile pour cinq ans d'activité à la société: Roland Parel, Jean-Claude Porret et Bruno Surian.

Deuxième étoile pour dix ans de diplôme de membre honoraire: Francis Parel et Michel Porret.

Troisième étoile avec diplôme et gobelet pour quinze ans d'activité: Albert Perrinjaquet.

LA NOUVELLE BANNIÈRE

Elle est tout simplement éclatante. Ses vives couleurs incitent à l'optimisme et son créateur, M. Vuille, est à féliciter sans réserve. L'Union instrumentale de Sainte-Croix salua le nouvel emblème, accompagnée par les applaudissements nourris de l'assemblée.

M. Payot prononça le discours officiel: la bannière, dans un défilé, passe souvent inaperçue. Ce ne sera plus le cas pour celle de la Persévérante. Elle est rutilante et ne peut

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

AVANT-PREMIÈRE ÉLECTORALE. — Les quatre partis politiques de Cernier organisent jeudi prochain 27 mars, à 20 h., à la Halle de gymnastique, un grand débat sur l'avenir du canton de Neuchâtel. La discussion sera placée sous la présidence de M. Bernard Pellaton (Renouveau). Les organisateurs ont fait appel aux orateurs suivants: MM. Maurice Favre (radical), François Jeanneret (libéral) et René Meylan (socialiste).

LE RECOURS D'UN INSTITUTEUR REPOUSSÉ. — Un différend avait éclaté il y a quelques mois entre un instituteur d'un village du Val-de-Travers et la Commission scolaire. A la suite de propos injurieux du premier, la dite commission avait résilié le contrat de l'enseignant, qui recourut auprès du Conseil d'Etat. Celui-ci l'a débouté. Le gouvernement n'affirme pas que l'attitude de la Commission scolaire ait été la seule possible et qu'une autre solution n'aurait pu être trouvée à un tel conflit. Il constate simplement que le recourant a agi sans tact et sans politesse à l'égard de l'autorité scolaire. En conséquence, il admet que de tels faits constituent de justes motifs pour la résiliation du contrat.

qu'attirer l'attention. Sous ce symbole de ralliement, notre fanfare ouvrière saura se montrer digne des espoirs qui sont mis en elle et saura servir la musique de fanfare si populaire en nos régions.

Le président de la société marraine apporta ses vœux et félicitations et dit son plaisir et celui de ses musiciens pour l'honneur qui leur a été fait de devenir après avoir été la filleule de la «Persé», sa marraine.

Enfin, M. G. Jaggi, vice-président de l'Union locale des sociétés de musique, dit combien était grand l'esprit de collaboration entre les musiques de notre ville, et le plaisir qu'il a de voir l'une d'elles marquer par une nouvelle bannière une page heureuse de son histoire.

LE CONCERT

M. Ch. Superchi a fait d'heureux débuts. On a senti d'emblée qu'il était un chef ayant ses musiciens bien en main. Il va au-devant de grands succès.

L'Union instrumentale de Sainte-Croix, sous la direction de M. A. Waessen, a charmé son auditoire qui lui a fait fête ceci à juste raison. Son saxophone solo, s'est taillé, lui, un véritable triomphe.

Signalons encore que ce corps de musique compte en ses rangs plusieurs jeunes filles. C'est peut-être un exemple pour nos corps de musique. On pourrait y réfléchir. Bravo donc à la Persévérante, à qui nous souhaitons de nombreuses réussites.

E. M.

MANQUE D'INTELLIGENCE. — Dimanche, à 2 h. 15, un automobiliste qui circulait sur l'avenue Léopold-Robert en direction ouest, s'est trouvé à la hauteur du numéro 66, en présence d'un signal d'interdiction portatif, qu'un mauvais plaisant avait placé au milieu de la chaussée. Il en est résulté des dégâts matériels assez importants.

UNE VOITURE SE RETROUVE SUR LE TOIT. — Samedi matin, un automobiliste de Saint-Imier, qui roulait sur la rue du Collège a heurté un signal. De ce fait son véhicule s'est retourné sur le toit. L'épouse du conducteur a été légèrement blessée. Dégâts matériels importants.

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, «Angélique et le Sultan».
EDEN: 20.30, «L'Amour».
PLAZA: 20.30, «Mister Dynamite».
RITZ: 20.30, «Salut Berthe!».
SCALA: 20.30, «Le Dérive».

Divers

COLLEGE DE BELLEVUE: 7.30, 11.30, 14.00, 17.00, exposition et présentation des Activités complémentaires obligatoires.
PLACE DU GAZ: attractions foraines.

Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber av. Léopold-Robert 7. (Dès 22.00, le No 11 renseigne.)

CHRONIQUE JURASSIENNE

MOUTIER: Cinq crédits acceptés. — 10% seulement du corps électoral de la ville de Moutier s'est rendu aux urnes pour se prononcer sur cinq demandes de crédits d'un total de 1 931 300 fr. Tous ces crédits furent acceptés, soit 290 000 fr. pour la construction d'une station transformatrice pour les S. I. (373 oui, 97 non), 180 000 francs pour la prolongation d'un chemin (350 oui, 115 non), 190 000 fr. pour une nouvelle route (348 oui, 122 non), 313 000 fr. pour l'épuration des eaux (373 oui, 99 non), et l'achat d'un terrain de 18 976 m² au prix de 958 300 francs (270 oui, 201 non). (w)

SORNETAN: On avance. — L'Association du centre de rencontre et de formation de l'Eglise jurassienne s'est réunie le 22 mars à Sornetan. Elle a chargé une commission de construction présidée par M. W. Badertscher, ingénieur à Moutier, de poursuivre l'élaboration en détail du plan de construction du centre. La quasi totalité des paroisses jurassiennes s'est ralliée au projet. Toutefois ce n'est que le 31 mai qu'interviendra la décision définitive quant à la construction.

OCOURT: violent heurt. — Dimanche, vers 17 h., une voiture française et une auto démontable sont entrées en collision à Ocourt. L'accident a fait deux blessés légers et un blessé plus grave, M. R. Lambert, 19 ans, de Vernois-le-Fol, qui souffre d'une commotion.

BIENNE: Adieu à l'inspecteur Berberat. — Lors de la réunion de la section de Bienne et de La Neuveville des instituteurs, l'assemblée a rendu un vibrant et mérité hommage à l'inspecteur A. Berberat qui prend sa retraite le 1^{er} avril.

Comité d'action pour la régulation du trafic

A la suite de la pétition adressée par 4339 personnes au Conseil communal au sujet de la modification du parcours des trolleybus, s'est constitué, le 20 mars 1969, un comité d'action pour la régulation du trafic.

Ce comité, formé de personnes représentant tous les milieux de la population s'est fixé les tâches suivantes:

1. Etudier le problème général du trafic dans notre ville, en dehors de toute idée préconçue, mais en tenant compte équitablement de la circulation des piétons, de la circulation des véhicules et des transports en commun;

2. Renseigner objectivement la population sur tous les objets de ce problème;

3. Assurer la liaison entre la population et les autorités;

4. Collaborer largement et dans un esprit constructif avec les pouvoirs publics.

Le comité d'action s'entourera de spécialistes en matière d'urbanisme et de circulation, de façon que son travail soit le plus positif possible.

DANS UNE VITRINE. — Samedi à 3 h., une automobiliste qui regagnait son domicile a quitté la route, à la rue de la Ruhe, et a brisé la vitrine d'exposition d'une carrosserie. Dégâts matériels importants.

POLITIQUE NEUCHÂTELOISE

La formation permanente du corps enseignant

Afin de faire bénéficier toutes les couches de la société d'études poussées, le corps enseignant doit être à même de fournir cet enseignement. Il ne peut y arriver, cela va de soi, qu'en ayant reçu en son temps, au gymnase, à l'école normale et à l'université la formation adéquate. Mais cela n'est pas suffisant. L'enseignant doublé d'un pédagogue ne se contente pas de ce savoir; il ne veut pas s'en croûter. Il est continuellement à l'affût de nouveautés, se tient au courant de ce qui se passe aussi bien dans son pays qu'à l'étranger. Il est clair qu'il n'acceptera pas en vrac toutes ces nouveautés toutes les réformes. Cela serait dangereux et mènerait à la pagaille. Le maître triera.

Nous avons par bonheur des cours obligatoires, c'est-à-dire que tous les enseignants sont tenus de les suivre et d'autres facultatifs. A mon humble avis, ils sont trop peu nombreux. Je serais ravie de les voir multipliés et donnés par des professeurs dynamiques, vulgarisateurs et capables de nous enthousiasmer, de nous intéresser à leur domaine spécifique, que ce soit à celui des sciences, botanique, zoologie, géologie, ou de l'instruction civique, mais surtout à celui de la pédagogie et de la psychologie pour nous aider à mieux comprendre le comportement de certains élèves et de savoir y remédier sans recourir sans cesse aux spécialistes débordés et de ne faire appel à ces derniers qu'en cas de doute ou d'absolue nécessité.

Nous serions certes tout ragaillardis et prêts à partir en flèche oblique... à nos gamins toutes les belles choses apprises ou réapprises (car on apprend...).

On a trop tendance à prendre le maître ou la maîtresse pour une encyclopédie vivante et ambulante. Cela est impossible. Il ne peut plus comme autrefois s'adonner à toutes les recherches, il y en a trop. Avec la meilleure volonté

Il s'épuiserait inutilement — qhhaayunjuwüä du monde, le maître ne peut y arriver. Il s'épuiserait inutilement.

Donc nous devons être reconnaissants d'avoir des cours mis à notre disposition mais nous devons encore en demander davantage, et les suivre.

Le peuple a besoin de maîtres. Il attend beaucoup d'eux. Ne le décevons pas!

Pour finir une petite remarque, juste en passant: apprenons à nos élèves à être polis, ne leur donnons pas que du savoir mais aussi du savoir-vivre!

Hélène MEIER.

Le Locle

Importante séance du Conseil général

Pendant près de 3 heures d'horloge, le Conseil général a débattu de problèmes importants pour l'avenir de la ville, pour la santé publique et surtout pour nos enfants.

CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE SECONDAIRE

Nous sommes 15 000 Loclois et nous sommes presque 15 000 à avoir notre petite idée personnelle quant à l'emplacement idéal pour construire un collège secondaire indispensable.

Il y a trois ans, le Conseil communal nous avait proposé de construire un centre scolaire au haut des Fiottets; le peuple souverain a écarté cet emplacement à une majorité écrasante: les uns le trouvaient trop éloigné, les autres déplorait l'accès trop pénible pour les enfants, les troisièmes s'opposaient à un empiètement sur la forêt du Communal. La volonté populaire exigeait un emplacement au fond de la vallée et au centre de la ville.

Tenant compte de cette volonté populaire, les autorités ont repris courageusement l'examen du problème, mais en prenant leurs précautions pour éviter un nouvel écueil. La Commission scolaire, les directions d'écoles, le corps enseignant ont été consultés et, avec l'accord de la Commission plénière du Technicum, le choix de l'emplacement s'est porté sur la place du Technicum. Il y a une année, le Conseil général a ratifié cet emplacement, contre deux voix seulement, et il a décidé l'ouverture d'un concours de projets pour la construction du collège secondaire à cet endroit.

Le jury s'est prononcé et le Conseil général vient enfin de voter un crédit de 7 733 000 fr., dont à déduire une subvention de 35% environ.

Plaçant l'intérêt de l'école et de nos enfants au-dessus d'intérêts particuliers, les groupes socialiste et popiste ont soutenu vigoureusement les propositions du Conseil communal. Par contre, le PPN, avant d'approuver l'emplacement de la place du Technicum, a voulu jeter le trouble et se préparer une position de repli pour le cas où une opposition se manifesterait dans la population. Il a proposé le déplacement du projet sur le terrain de football des Jeanneret, sachant pertinemment que cette solution, tout aussi contestable, retarderait de deux ans la construction d'un collège qu'on attend depuis bientôt dix ans.

La preuve est faite et tous les Loclois le savent, aucun emplacement ne fera l'unanimité; les discussions pourraient durer dix ans encore qu'on en serait au même point. Or, il faut construire et c'est urgent; l'appel pathétique lancé par le corps enseignant secondaire et de nombreux parents d'élèves, il y a quelques mois, le prouve bien.

Les Loclois doivent le savoir: un nouvel obstacle mis à la construction de l'Ecole secondaire sonnerait le glas de cette école; plusieurs cohortes d'enfants en seraient victimes. Les gens conscients de leurs responsabilités ne voudront pas sacrifier l'avenir de notre jeunesse si un référendum devait être lancé par des irréfléchis dont le seul souci est de faire parler d'eux

à la veille des élections cantonales. La politique implique des choix, parfois des choix difficiles. Le Parti socialiste ne se dérobe pas; il prend ses responsabilités et place l'intérêt de l'école au-dessus d'intérêts électoraux immédiats.

CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE PRIMAIRE AU VERGER

L'évolution des effectifs de l'Ecole primaire nécessite l'ouverture de nouvelles classes. Le Conseil général a voté, sans opposition, un crédit de 900 000 fr. pour la construction d'un petit collège de quartier au Verger. Ce collège comprendra cinq classes une salle de rythmique, un abri de protection civile et bien sûr les locaux annexes indispensables.

ÉPURATION DES EAUX

Lorsqu'en 1965, la ville du Locle a décidé d'épurer ses eaux usées, chacun savait que des investissements considérables nous attendaient. Vendredi soir, le Conseil général a voté un nouveau crédit de 4 653 000 fr. pour la construction de canalisations et de divers ouvrages.

Cependant, et le groupe socialiste n'a pas manqué de le souligner, les Loclois voudraient bien savoir ce que

cette œuvre de salubrité publique leur coûtera, en fin de compte. A ce jour 14 373 000 fr. de crédits ont été acceptés, alors qu'en 1965, les Travaux publics avaient annoncé que le coût total de l'épuration des eaux pouvait être estimé à 7 millions; en 1966, on parlait de 10 millions et en 1968 de 13 millions.

Cette escalade du coût nous inquiète et le groupe socialiste a voulu savoir si de nouveaux crédits seraient encore sollicités.

Ce sont les derniers crédits pour que la station d'épuration puisse fonctionner répond M. Blaser, conseiller communal, quelque peu embarrassé. Nous en prenons acte, tout en souhaitant que M. Blaser, en d'autres occasions, se souvienne qu'il est quelquefois difficile d'apprécier l'ampleur de certaines dépenses et n'accuse pas ceux qui, comme lui, se sont trompés dans leurs estimations.

A PART CELA

Le Conseil général a accepté cinq ventes de terrains pour des constructions, deux modestes crédits pour l'aménagement de salles pour l'Ecole secondaire au Foyer Bon-Accueil et la construction d'un garage pour l'ambulance de l'Alliance suisse des samaritains.

Autour du Théâtre populaire romand

Jeudi soir, à la Salle du tribunal, M. Charles Joris, animateur du TPR, a entrepris ses auditeurs sur la vie de la troupe de théâtre qu'il dirige.

Il a rappelé que la première représentation de la première pièce du TPR, «Les Murs de la Ville», de Bernard iLegme, a été donnée au Locle en 1961.

Après avoir acquis son métier d'acteur professionnel au Centre dramatique de l'Est, à Strasbourg, Charles Joris est revenu en Suisse romande, son pays natal.

Aujourd'hui, il s'efforce de déchiffrer les besoins de notre pays en matière de spectacles. En même temps, il continue de faire connaître les jeunes auteurs romands qui écrivent pour le théâtre.

L'itinéraire suivi par le TPR depuis 1961 trace bien la voie d'un théâtre vraiment populaire, qui présente des œuvres tout à la fois nouvelles et accessibles à tout le monde.

Mais, pour faire vivre une troupe professionnelle, il fallait attirer l'attention des pouvoirs publics, afin que les subventions appropriées soient accordées. Dès 1966, les appuis financiers ont permis aux acteurs du TPR d'aborder un répertoire d'œuvres de haute qualité. «Les Petits Bourgeois» de M. Gorki, joués par le TPR, ont démontré de quoi était capable notre jeune troupe. A partir du 2 mai 1968, le TPR est installé à La Chaux-de-Fonds. Cependant, son activité ne peut se limiter à la ville de La Chaux-

de-Fonds. Il faut qu'il étende ses représentations sur toute la ligne du Jura romand. Une troupe professionnelle de notre coin de terre apporte une animation originale et colorée. Et la population s'intéresse profondément à des acteurs qui sont mêlés de près à sa vie quotidienne. Il en résulte des contacts fort intéressants.

Pour la ville du Locle, le TPR présente un plan d'activité intéressant les publics de tous les âges, y compris les écoles. Et puis, il peut créer des possibilités d'échanges avec des troupes étrangères.

D'autre part, en collaboration avec les membres du corps enseignant, des spectacles peuvent être donnés à de très jeunes élèves en des versions spécialement adaptées pour eux. Des causeries et des forums pourraient être donnés avec profit pour l'ensemble de la population.

Evidemment, les implications financières de ce projet posent des problèmes importants. Cependant, fort de huit années consécutives de travail, Charles Joris présente un plan d'adaptation financière qui mérite d'être pris en considération par toutes les sociétés culturelles de notre ville. Il y a là de quoi intéresser une bonne partie de notre population.

J. B.

MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Ne nous lâchons pas».
CASINO-THÉÂTRE: 20.15, concert Béla Siki.
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Brequet. (Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

GENÈVE

La formation professionnelle ne doit pas faire de l'apprenti un instrument

Ce texte constitue l'essentiel de l'intervention de Pierre Schmid, député socialiste, à la dernière séance du Grand Conseil. Ses critiques sur le système d'apprentissage tel qu'il existe annonçaient les amendements qu'il présentait par la suite, notamment en essayant d'introduire dans la nouvelle loi la notion de participation. Le résultat ne fut que partiel et les structures de dialogue ne sont pas encore une institution. (Réd.)

UNE LOI D'APPLICATION

Le droit fédéral¹ a épuisé dans presque tous les domaines les possibilités d'agir utilement sur le plan cantonal. Il faut donc le répéter, ce dont nous parlons ce soir n'est en somme qu'une simple loi d'application d'un texte fédéral à laquelle sont ajoutées des dispositions complémentaires de droit cantonal concernant la formation et le perfectionnement professionnels, ainsi que le travail des jeunes gens. Une troisième partie est importante à nos yeux, car elle traite des organes de surveillance de l'apprentissage, Office cantonal de la formation professionnelle, Conseil central interprofessionnel, Commission d'école et d'apprentissage, commissaires d'apprentissage.

Le principal mérite du texte qui nous est proposé est de maintenir le principe d'une législation cantonale en préservant l'essentiel de ce qui existait précédemment en le réglementant parfois un peu mieux. C'est le cas notamment du financement des ateliers de préapprentissage, des apprentis-visiteurs et de l'introduction très timide d'un certain congé culturel ou de formation syndicale par le biais d'un financement cantonal.

Ce peu d'innovation s'explique en grande partie par le fait que le canton ne dispose plus guère dans ce domaine que de compétences de droit matériel.

Sur d'autres plans, il aurait été possible d'innover assez hardiment. La majorité politique de droite qui domine ne l'a pas voulu, et ceci en plein accord avec le Département du commerce, sa présidence, son secrétaire général et l'Office cantonal de la formation professionnelle qui a pesé de tout son poids et de toute son expérience sur les travaux de la commission parlementaire.

LES INNOVATIONS

Pour être juste, il faut tout de même reconnaître que quelques propositions ont malgré tout pu passer la rampe après des discussions qui furent toujours longues mais parfois instructives pour chacun. C'est le cas, entre autres, de l'introduction d'un alinéa permettant l'application d'une forme nouvelle d'apprentissage, l'apprentissage interentreprises. Dans certains pays fortement industrialisés, cette forme d'apprentissage a donné des résultats intéressants (au Japon, par exemple; voir à ce propos la « Suisse horlogère »).

Il faut citer encore l'obligation légale pour l'apprenti de tenir un journal de travail. Le maître d'apprentissage aura l'obligation d'accorder à l'apprenti le temps nécessaire pour l'établissement de ce journal qui devra en outre être présenté au commissaire d'apprentissage.

Par contre, l'Office cantonal de la formation professionnelle a élevé une montagne d'objections à toutes les propositions tendant à octroyer aux commissions d'apprentissage des compétences directes, et ceci même pour des sujets très restreints et très professionnels comme l'établissement d'un journal d'apprentissage type ou un plan d'apprentissage.

Il n'a été possible de faire entrer dans cette loi aucun élément de cogestion. Il semble bien que l'Office cantonal de la formation professionnelle désire chapéauter toute l'affaire et ne laisser aucun élément de décision, même minime, aux associations professionnelles. En somme discussion, consultation, recherche d'avis, mais tout cela sous la houlette des fonctionnaires de l'OCFP.

LA PARTICIPATION DANS LES ÉCOLES

Un autre sujet de discussions difficiles fut celui relatif à la participation active des apprentis à la vie de l'école. Nous entendons par écoles les écoles professionnelles visées à l'ar-

ticle 25 du projet de loi. Il s'agit avant tout de l'EPIA² et de l'École de commerce.

Nous avons tout d'abord proposé la création, dans chaque établissement scolaire, d'un conseil paritaire d'école composé de représentants de la direction, du corps enseignant et de délégués élus par les apprentis. Cette proposition a été faite au début de février 1968. Cela n'a pas empêché nos adversaires politiques de droite de nous reprocher, et à plusieurs reprises, de puiser dans l'arsenal idéologique des événements français de mai et de juin 1968!

La controverse sur cette question a occupé la Commission parlementaire durant plusieurs séances.

On s'est beaucoup étonné, toujours à droite, de notre acharnement à faire inscrire d'une manière ou d'une autre le principe de l'enseignement d'une éducation civique active dans la loi genevoise sur la formation professionnelle. Que n'a-t-on pas imaginé pour nous fléchir, nous faire renoncer à ce principe.

Cela devait être tout d'abord un affaire sur laquelle il ne convenait pas de légiférer. Un règlement d'école devait suffire. Plus tard, quand les événements de mai et de juin 1968 ont secoué les esprits, on ne contestait plus, à droite, la nécessité de légiférer. Cependant, nos adversaires étaient d'avis qu'il fallait modifier la loi générale sur l'instruction publique mais surtout ne rien inscrire dans la loi sur la formation professionnelle. A l'époque, on nous a assuré que le Conseil d'Etat allait soumettre, sans retard, un projet de loi dans ce sens au Grand Conseil. Depuis lors, on a pu constater que le Conseil d'Etat entend ne rien faire dans ce sens, du moins dans un délai prévisible. L'argument était donc vide de sens et ne démontrait en somme que la volonté, solidement ancrée, de ne rien faire et surtout de ne pas innover. La lutte contre l'abstentionnisme, l'indifférence des jeunes face à la vie civique ne se déplace qu'au lendemain des scrutins populaires ou lors des discours de cantine. On préfère en cette matière les enquêtes sociologiques et les forums stériles aux mesures susceptibles de redresser la situation.

Pour tenir compte d'expériences que le Département de l'instruction publique a engagées dès la rentrée scolaire à l'École de commerce et à l'EPIA, nous avons modifié notre proposition, nous l'avons adaptée et surtout nous l'avons placée dans un cadre juridique et légal inattaquable.

Sur demande de la commission, le Département de l'instruction publique est venu donner son avis sur notre amendement. Cet avis a été net et catégorique et notre proposition relative à la participation des apprentis ne gênait absolument pas le département. Malgré cette affirmation autorisée, la majorité de la commission a finalement rejeté notre proposition.

Il se trouve donc que notre canton se situe, sur cette question, au-dessus de la loi fédérale. Le Grand Conseil refusera-t-il à son tour d'édicter des dispositions d'application relatives à l'article 6 de la loi fédérale et aux articles 15 et 16 de son ordonnance d'application alors que l'article 24 de la loi fédérale donne aux cantons les compétences nécessaires?

Pourquoi s'acharne-t-on à refuser aux apprentis l'enseignement et la pratique d'une instruction civique active et appropriée à leurs besoins

spécifiques? Faut-il déceler dans l'attitude négative des commissaires de la majorité la volonté d'empêcher les apprentis d'être autre chose que ce que leur destine tout naturellement l'ordre bourgeois traditionnel, c'est-à-dire une position inférieure dans la hiérarchie scolaire préfigurant en cela la place qu'ils occuperont dans leur future vie sociale et professionnelle!

LES APPRENTIS DANS LES COMMISSIONS PARITAIRES

Que dire encore de tout ce qui ne pouvait pas être réglé sur le plan cantonal? Les salaires, les vacances, les horaires de travail et la durée de l'apprentissage. Tout ceci est aujourd'hui en discussion ailleurs qu'ici et déjà quelques résultats sont acquis. Les apprentis s'intéressent à leur sort et à leur avenir et ils s'organisent. L'an passé, certains d'entre eux ont pu, pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier, participer activement à des négociations paritaires en tant que délégués syndicaux. Dans quelques professions, les salaires ont été fortement relevés. Dans un grand secteur, une quatrième semaine de vacances a été acquise. Dans quelques semaines quelque chose d'autre se passera mais toujours avec la participation des apprentis eux-mêmes. Une fois de plus, la vie, la vie syndicale, a précédé l'enseignement et la législation.

Dans bien des professions, l'apprentissage est trop long et nous ne pouvons pas agir sur le plan cantonal. Il faut encore prendre garde à ne pas succomber à certaines sirènes qui ne se préoccupent que d'obtenir rapidement de la main-d'œuvre spécialisée et rivée à sa place de travail. La formation parcellaire contribue à rendre le travailleur dépendant de son employeur et empêche ou rend plus difficiles les reconversions professionnelles que l'évolution technologique et industrielle impose de plus en plus.

CRÉER DES HOMMES ET DES FEMMES RESPONSABLES

Par apprentissage, nous entendons une formation large qui ne s'arrête pas à l'acquisition mécanique de gestes professionnels ou à la mémorisation abêtissante de quelques opérations manuelles ou même intellectuelles!

Il faut que l'apprentissage donne aux jeunes qui s'y consacrent une formation générale qui leur permette d'être des hommes et des femmes et non pas simplement des instruments de travail.

Il faut aussi que l'apprentissage soit organisé de telle sorte qu'il ne soit jamais une voie sans issue, mais au contraire une voie parmi d'autres qui permette d'accéder, par des bifurcations appropriées, à toutes les études et à toutes les promotions professionnelles.

C'est dans cette direction qu'il faudra aller et en améliorant profondément les conditions d'apprentissage sur le triple plan social, matériel et qualitatif pour revaloriser l'apprentissage. Alors ce vieux dicton genevois tout imprégné d'esprit de classe « La République se fait au collège » aura vécu. Dans notre conception, la République se fait tout autant à l'atelier, au bureau et sur les chantiers.

¹ Loi fédérale de 1965 entrée en vigueur en 1965 (réd.).

² Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat (réd.).

Pierre Schmid.

A LA COMÉDIE AMPHITRYON 38 DE JEAN GIRAUDOUX

Cette étincelante comédie avait en son temps tenté le talent du grand Louis Jouvet, tant par la beauté du dialogue, que par le jeu subtil qu'il requiert dans les principaux rôles. Le sujet est connu: Jupiter, pour posséder ne fût-ce qu'une nuit la belle et fidèle Alcène, prend les traits de son mari. Ce pourrait être un vaudeville... Deux grands noms de la scène française tenaient la tête de l'affiche: Guy Tréjan (Jupiter), aimé des Romains qui apprécient son talent; Françoise Christophe (Alcène), tour à tour candide, naïve, rusée, toujours gracieuse. Les artistes de chez nous qui complétaient la distribution étaient eux aussi pleins de talent: Françoise Chodat (Mercure), Jean Bruno (Sosie),

Daniel Fillion (Amphitryon), Eclissé (Isabelle Villard) dont la composition de nourrice est savoureuse, Léda (Jacqueline Damien) au charme très personnel. Intelligente mise en scène de M. René Habib, décors un rien trop dépouillés et costumes très «cosmonautes».

En bref, un très bon spectacle.
C.-S. Mueller.

Apéritif à la gentiane

SUZE
garanti naturel

Chrétiens-sociaux et radicaux donnent dans la démagogie

A lire « Communauté », organe du PICS, et le « Genevois », organe des radicaux, on mesure la dimension de l'antisocialisme que ces partis recèlent.

On se sert un peu trop ouvertement de cette interpellation Vernet sur le C. O. pour que l'on ne soupçonne pas un coup monté conjointement d'avance. En fait, nous l'avons déjà dit, on a besoin dans certains milieux politiques de monter cette histoire en épingle en vue des élections.

Quel est le bouc émissaire? Le Parti socialiste. Que dit la presse catholique: « On est en droit de s'inquiéter de la pénétration socialiste qui s'est manifestée dans le domaine de l'enseignement à Genève depuis que M. Chavanne est entré au Conseil d'Etat. » C'est assez clair pour que l'on comprenne le sens des prétendues indignations contre le maoïsme et le castrisme qui seraient en train d'investir le Cycle d'orientation.

Personne ne tombera dans le panneau, car tout le monde sait qu'il ne s'exerce pas de discrimination politique contre les enseignants. Et cela justement depuis qu'un magistrat socialiste gère le Département de l'instruction publique. D'ailleurs M. Monico, secrétaire du PICS, le sait bien, lui qui se plaint qu'avant l'arrivée d'André Chavanne, c'était le règne de l'anticatholicisme radical. Les chrétiens-sociaux désirent-ils le retour de M. Alfred Borel?

Quant au parti des classes moyennes, son organe de presse a un vocabulaire de plus en plus violent. Au sujet de la contestation à l'Université, le « Genevois » écrit: « Elle tombe peu à peu entre les mains de groupuscules assoiffés de violence... Elle n'est plus qu'un prétexte à chahut, perturbations, déprédations... Jamais un mot d'explication, un soupçon d'analyse sur les raisons profondes du malaise universitaire. On préfère se servir d'une crise sérieuse pour exciter les ressentiments de la population contre les intellectuels, et par ricochet contre les responsables de l'instruction publique.

M. Probst reprend les slogans des milieux patronaux:

« A la fin du débat (au Grand Conseil, réd.), certains députés ont dit tout haut: « M. Bossy, ferme la fenêtre! » On sait dans les couloirs que ce jeune député socialiste a volontairement laissé les fenêtres de l'Université ouvertes pour permettre

aux étudiants contestataires d'occuper dernièrement le rectorat. » Le souci d'objectivité n'est pas la vertu principale de M. Probst. Il devrait savoir que le secrétaire de l'Université, Claude Bossy, n'est pas le député Jean-Pierre Bossy, mais son frère. Il devrait aussi s'abstenir de prétendre des choses qu'il ne peut pas faire vérifier, des « on-dit » que l'« Ordre professionnel » fait passer pour des réalités.

Ces quelques exemples tirés de la presse bourgeoise partisane sont typiques de la manière dont ces milieux commencent leur campagne électorale. Par des contrevérités, des affirmations de mauvaise foi, l'excitation des tensions sociales.
C. A.

Mémento genevois

CASINO-THEATRE: Relâche.
COMÉDIE (tél. 24 05 00): 20.45. « Amphitryon 38 », de Jean Giraudoux, avec François Christophe, Guy Tréjan, J. Damien, I. Villars, F. Chodat, D. Fillion, J. Bruno et Raymond Loyer.

LIQUEURS Morand
MARTIGNY

Cours industriels du soir - Genève

TRIMESTRE PRINTEMPS
AVRIL-JUIN 1969
OUVERTURE DE L'EXERCICE
1969-1970

Culture générale - Langues - Mécanique - Métallurgie - Electricité - Electronique - Constructions métalliques - Béton armé - Chimie - Technologie - Statistique - Automatismes - Organisation - Situation sociale - Histoire de l'art - Arts appliqués

Cours pratiques - Laboratoires - Préparation aux études supérieures - Maîtrises - Contremaîtres

Inscriptions et renseignements: tous les soirs (sauf le samedi), de 17 à 19 h., au secrétariat des Cours industriels du soir, entrée rue du Jura (cour des écoles techniques), tél. 44 60 82.

JOURNÉES D'INITIATION AUX MARIONNETTES

Direction Pierre Padroff, marionnettiste

pour moniteurs de loisirs, à Port-Choiseul, Versoix,
du 29 mars au 2 avril 1969

Renseignements: Service des loisirs, bd Saint-Georges 36,
1205 Genève, tél. 26 13 86

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'instruction publique

SERVICE DE LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

2 assistants

de formation universitaire (licences en pédagogie, en psychologie, en sociologie, ou autre formation équivalente)

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et copie des certificats au professeur S. Roller, Service de la recherche pédagogique, rue de Lausanne 65, 1202 Genève.

VAUD

Les circonstances de la vie politique

BURTIGNY PRESQUE!

Nous avons lu cet entrefilet dans le « Journal de Nyon »:

« Burtigny loge la batterie 3, formée de recrues alémaniques, tessinoises et romandes. Il est assez intéressant d'entendre nos trois principales langues nationales être parlées continuellement. Et ce qui est encore plus agréable, c'est de s'apercevoir combien ces jeunes soldats, les cadres en particulier, peuvent s'exprimer avec aisance en allemand, en français et en italien. Pour nous, Romands, c'est presque une leçon! »

PRESQUE, mais pas tout à fait.

MORGES MAIS...

On vient de procéder, à Morges, à l'inauguration de l'église catholique rénovée. La « Feuille d'Avis de Morges » nous explique à ce propos:

« Tout le mobilier, les orgues, les stalles, les confessionnaux, etc. furent supprimés, laissant l'église dans la pureté de sa conception primitive. Les anciens bancs avec agenouilloirs furent remplacés par des chaises confortables, pour pouvoir facilement changer la disposition des lieux, ce qui était impossible auparavant.

« Les confessionnaux devaient être prévus en éléments très légers, bien isolés phoniquement, dans l'esprit des coquilles de cabines téléphoniques, évitant la lourdeur de nos anciens confessionnaux... »

« Dès le début des travaux, alors que les entreprises étaient en train de rajouter et de renforcer l'état de construction du bâtiment, les difficultés commencèrent à se présenter.

« Certains esprits chagrins, n'é-

tant pas d'accord avec l'idée générale du projet, et n'ayant pas eu le courage de s'exprimer lors de la présentation de celui-ci à l'assemblée paroissiale, cherchèrent à tout prix, par l'intermédiaire de lettres signées ou anonymes, adressées aux autorités supérieures, au conseil de paroisse, de modifier l'idée première et de revenir à l'ancien état.

« C'est pour cela qu'après une longue lutte, l'architecte dut s'incliner devant certains arguments impératifs et reconstruire des confessionnaux traditionnels, rajouter des podiums démontables, sur son niveau unique, installer un autel polyvalent et ajouter des agenouilloirs à quelques chaises, pour satisfaire tout le monde. »

L'architecture moderne est, sans doute, très discutable, mais ces lettres anonymes...

Heureusement, comme dirait l'adage ancien: « De minimis non curat Deus. »

VINZEL SANS INGRÉDIENTS, MAIS SALE

Le village de Vinzel avait, paraît-il, la chance de posséder un guérisseur, R. R., qui affirmait être à la fois rhabdomancien et cancérologue. Hélas! des vilains jaloux l'ont dénoncé pour avoir pratiqué la médecine sans diplôme et le rhabdomancien a été condamné à 5000 fr. d'amende, à abandonner sa pratique illégale, et à la destruction par le Service cantonal de la santé publique de tous les ingrédients de couleurs diverses dénommés médicaments qui sont en sa possession.

Faire avaler une amende aussi salée à un homme qu'on prive déjà d'ingrédients, ce n'est pas humain! On comprend qu'il ait déposé un recours. **VÉBÉ.**

Le dernier concert du Quatuor Vegh, à Pully

Pour le choix des œuvres, ce dernier concert résume de façon saisissante les divers aspects du génie beethovenien. Les trois quatuors au programme en montrent à la fois les caractères distinctifs et la profonde unité.

Si le « Quatrième en ut mineur », de l'opus 18, composé entre 1798 et 1800, porte encore l'empreinte de Haydn, le sens dramatique de Beethoven y éclate déjà avec vigueur. On y sent la contradiction entre la nature de sa pensée et son écriture. Son auteur n'a-t-il pas éprouvé pour cette œuvre certain genre d'agacement provenant du formalisme de la tradition dans lequel il se sent encore enligné? Empressons-nous de noter que son inspiration ne s'est jamais manifestée chez lui au détriment de la technique qu'elle n'a jamais cessé de dominer. Déjà dans ce délicieux quatuor de la première période du maître, son génie se libère du poids des éléments matériels.

Le « Huitième en mi mineur », de l'opus 59, date de 1806. Il est l'un des trois qu'il dédia au comte Rasumovsky. Il y règne partout, dans toutes ses parties, l'unité formelle et logique la plus inflexible, l'ordonnance la plus exemplaire. Il a conquis son style, il entend que l'idée soit en tout dépouillée de la rigueur abstraite et qu'elle soit vivifiée, en profondeur, par son tempérament, autant que par les conseils que l'expérience lui apporte. Une page sublime comme le « molto adagio » de ce quatuor montre, de la première à la dernière note, dans son cadre même, l'idée baignant dans un sentiment défini, dans une atmosphère.

Enfin, le « Seizième en fa majeur », opus 135, est la dernière œuvre achevée de Beethoven. Il l'a composée au cours de l'été 1826, à Vienne, une année à peine avant sa mort. L'« allegretto » est d'une merveilleuse délicatesse; le thème initial, si finement articulé, contient tout l'esprit de son développement. Quelle transparence polyphonique, quelle élégance expressive, quel équilibre architectural! Le « vivace », aux rythmes si souples, est un grand éclat de joie. Le « lento » est un chant de repos et de paix — *Süsser Ruhegesang, Fridengesang* — la mélodie y libère ses secrètes beautés. Le dernier mouvement *der schwer gefasste Entschluss* (la résolution prise avec difficulté) rappelle la sonate pathétique; son développement s'appuie, avec une aisance étonnante, sur trois éléments thématiques tout simples, et l'œuvre s'achève par un sourire: une vive lumière surgit à la cime de la contemplation.

Puissions-nous demeurer dans cette paix qui nous a ravies! Et comment ne pas remercier Pour l'Art et le quatuor Vegh des délices que nous leur devons?

ASTER.

Au Château de Féchy UNE INSTITUTION UTILE ET NÉCESSAIRE

Dans la gamme des institutions en faveur des invalides, il manquait jusqu'ici une maison de séjour spécialement adaptée aux handicapés physiques adultes. Il est nécessaire d'apporter un soulagement aux personnes qui ont le grand mérite de garder à longueur d'année dans le milieu familial un handicapé demandant des soins constants. L'organisation de séjours temporaires permet aux familles de prendre un repos indispensable. Il est également nécessaire de procurer aux infirmes placés en « asile » l'occasion d'un changement d'horizon ou d'atmosphère.

Consciente de ces besoins, une équipe romande, groupant assistantes sociales, responsables de foyers pour handicapés ou de milieux d'infirmes, résolu de les combler. Une occasion se présente. Les hôpitaux étant encombrés, les cliniques privées exigeant des prix trop élevés, il fut décidé de créer une nouvelle institution. Le Château de Féchy était à vendre. Il offrait d'incontestables avantages: facilement accessible de par sa situation géographique aux handicapés de toute la Suisse romande, jouissant d'un climat et d'une altitude favorables, entouré d'un parc arborisé de 7300 m², il avait, durant les quinze dernières années, abrité une collectivité d'enfants. Avec ses trente chambres et ses locaux communs, il pouvait répondre au but qu'on se proposait.

Une association s'est constituée à Lausanne en février 1968, portant le nom de Lumière et Vie. Elle acheta le château grâce à des dons et à des emprunts.

Il fallut adapter l'immeuble, y construire une tourelle pour y loger un ascenseur, supprimer les seuils pour permettre d'y circuler en chaise roulante, rafraîchir nombre de locaux et fournir un mobilier. Plus délicate fut la tâche de trouver du personnel qualifié pour assumer la direction de la maison et donner les soins adaptés aux handicapés. La Belgique le fournit; on n'eut plus qu'à le compléter par du personnel suisse. Des démarches furent entreprises pour faire reconnaître l'institution par les caisses de maladie. Le Château de Féchy peut héberger 40 handicapés, mais tant que les lits ne sont pas tous occupés par eux, on peut y admettre des malades chroniques et des convalescents.

Il était exclu de s'adresser à l'assurance invalidité pour obtenir une aide, puisqu'il ne s'agissait que d'une maison de repos. Il n'était pas indiqué non plus de solliciter des subsides de l'un ou l'autre canton, puisqu'on voulait une maison romande.

On établit un plan financier d'exploitation, mais pour maintenir un prix de pension pas trop élevé, entre 20 fr. et 25 fr. par jour, il était indispensable de pouvoir compter sur la générosité des sympathisants. Elle ne manqua pas. Les membres de Lumière et Vie fournirent 100 000 fr. sur les 180 000 que coûtèrent les aménagements. Plusieurs Lion's Clubs

romands, plus particulièrement ceux du canton de Vaud s'intéressent vivement à cette fondation et étudient la possibilité de prendre à leur charge une partie importante de la dette hypothécaire. Pour assurer le service de la dette courante, les responsables de l'institution vont lancer prochainement une action auprès de la population et de leurs amis en Suisse romande.

Car le Château de Féchy veut être une maison romande: elle dépasse les limites d'un seul canton. Un comité de patronage romand est en train de se constituer comprenant des personnalités en vue de Roman-die. Plusieurs conseillers d'Etat ont déjà donné leur adhésion. Puisqu'il est romand, le Château de Féchy se veut d'être interconfessionnel. Tout est donc bien en place pour qu'il puisse accueillir ses hôtes et pour que ceux-ci, nous en sommes certains, s'y trouvent « chez eux ».

COOP LAUSANNE

Dans sa séance du 12 mars, le Conseil d'administration de cette société a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1968 qui seront soumis à l'approbation du Conseil coopératif le 11 avril prochain.

A la fin 1968, cette société comptait 40 907 membres et a réalisé un chiffre d'affaires de 85 168 533 fr., en augmentation de 4,11% sur celui de l'année précédente.

Malgré un accroissement des frais généraux et un léger fléchissement du rendement brut sur marchandises, le taux de la ristourne a été maintenu à 7% et la somme remboursée aux acheteurs a atteint 5 443 275 fr.

Le montant des impôts et taxes s'est élevé à 375 686 fr.

Des amortissements pour un montant de 1 206 177 fr. ont été effectués sur différents postes du bilan et 118 958 fr. attribués aux divers comptes de réserve.

Le total du bilan après répartition de l'excédent s'élève à 66 612 272 fr.

LAUSANNE: Excellent résultat touristique.

Une augmentation de 43 441 nuitées sur l'année 1967 grâce à un total général de 990 784 nuitées, c'est le bilan très certainement positif de l'exercice touristique à Lausanne pour 1968. En effet, l'an 1968 se hisse au troisième rang dans les annales touristiques lausannoises. Seuls 1964 — année de l'Exposition nationale — et 1962 — meilleure année « normale » du tourisme pour la Suisse — avaient jusqu'ici permis à la capitale vaudoise de franchir le cap du million de nuitées (1 216 356 nuitées en 1964 et 1 025 972 en 1962).

La reprise est donc spectaculaire depuis le « creux de la vague » de 1965. Cette année-là, la courbe des nuitées s'était infléchi à la cote 849 968. En 1966, elle remontait à 891 199 pour passer à 947 343 en 1967.

Il est juste de souligner que près de la moitié du gain des nuitées en 1968 est due à l'organisation, au mois de juillet, du grand congrès de photogrammétrie. Cette manifestation, doublée d'une exposition, nous valut en effet une augmentation inespérée de 19 455 nuitées.

Grâce à ces résultats satisfaisants, le taux d'occupation des lits, de 45,66% pour Lausanne et environs, a passé à 48,11%, et pour Lausanne-Ville de 50% à 51,8%. Et c'est cette amélioration-là qui est la plus satisfaisante, puisque c'est elle qui influence les résultats d'exploitation des hôtels.

Une dernière remarque sur nos hôtes étrangers. Les Français conservent la première place avec 178 103 nuitées (+ 2000) et les Italiens la seconde avec 83 144 nuitées (- 6500). Au troisième rang figurent toujours les ressortissants des Etats-Unis avec 67 666 nuitées (+ 1000). Alors que partout en Suisse on signale une diminution des nuitées anglaises, Lausanne, grâce à ses séjours à forfait, est parvenue à augmenter sensiblement le total des nuitées britanniques: 50 024 (+ 6000).

Un postulat de G. Baechtold pour la réorganisation de notre aide au tiers monde

G. Baechtold, conseiller national, a déposé le postulat suivant:

« Le Conseil fédéral s'approprie à soumettre aux Chambres un important crédit cadre pour la durée de trois ans en faveur du service de la coopération technique.

Etant donné les appels récents du comité d'aide au développement de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) au Conseil fédéral, soulignant le fait que la Suisse est le dernier pays de l'organisation sous le rapport des fonds publics affectés à l'aide, tout laisse prévoir qu'on proposera aux Chambres ces prochaines années des crédits encore plus importants.

Tout laisse prévoir également que des crédits cadre pour l'aide financière (dépendant actuellement du Département de l'économie publique) vont être également demandés aux Chambres dans un proche avenir.

Etant donné l'ampleur que prend ainsi notre aide aux pays en voie de développement, le Conseil fédéral est

invité à examiner le problème de la réorganisation et du regroupement sous une direction unique des différentes formes d'aide qui dépendent actuellement de différents départements fédéraux (coopération technique, propreté dite, aide financière, mesures de politique commerciale, aide alimentaire et humanitaire).

Cet organisme unique pourrait s'inspirer par exemple de ce que les Suédois ont réalisé avec la SIDA (Organisation suédoise pour l'aide au développement). Il serait rattaché au Département politique. Un rapport devrait être présenté à ce sujet aux Chambres dans un délai de deux ans.

Gilbert Baechtold, Lausanne et 34 cosignataires.

DIABLERETS LAPÉRITIF PARFAIT

Cinéma lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53	14.30, 17.00, 20.00, 22.10 12 ans	D'après le roman d'Alexandre Dumas LE VICOMTE DE BRAGELONNE avec Georges Marchal, Dawn Adams, Jacques Dumesnil - Eastmancolor
Athénée Tél. 23 24 12	14.00, 17.15, 20.30 16 ans	Jusqu'à mardi inclus B. Lancaster, A. Delon, C. Cardinale LE GUÉPARD Une des œuvres les plus importantes de notre temps - Parlé français Supertehnirama et technicolor
Atlantic T. 22 11 44-45	14.30, 17.00, 20.30 18 ans	Un film de J. Deray LA PISCINE avec le couple Alain Delon et Romy Schneider, Maurice Ronet, Jane Birkin Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 53 12	14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans	En première Le retour fracassant de Lee van Cleef! COLORADO (LA RESA DEI CONTI) avec Thomas Millan, Fernando Sancho et Walter Barnes
Bourg Tél. 22 86 22	14.30, 17.30, 20.30 18 ans	2e semaine Un chef-d'œuvre monumental de la littérature moderne ULYSSES Parlé anglais, s.-t. franç.-allemand. Faveurs suspendues
Capitole Tél. 22 51 32	14.30, 17.00, 20.30 12 ans	Un film d'Yves Robert ALEXANDRE LE BIENHEUREUX avec Philippe Noiret, Françoise Brion, Marlène Jobert et le chien Kaly Eastmancolor
Cinéc Tél. 22 74 99	14.15, 16.15, 18.15, 20.30 7 ans	Astérix, Obélix, Panoramik, en face de Jules César ASTÉRIX ET CLÉOPATRE La plus grande aventure qui ait jamais été dessinée

Colisee Tél. 32 51 25	15.00, 17.00, 20.30 18 ans	En première vision Version française LE LAURÉAT (THE GRADUATE) Le film génial de Mike Nichols Panavision - Technicolor (Fav. susp.)
Eldorado Tél. 22 16 12	14.30, 17.00, 20.30 10 ans	Parlé français Tiré de l'extraordinaire roman de Jules Verne LE GRAND DÉPART Gert Froebe, Lionel Jeffries, Daliah Lavi
Lido Tél. 23 21 44	14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 18 ans	En première vision Version originale anglaise sous-titrée THE GRADUATE (LE LAURÉAT) Le film génial de Mike Nichols Panavision - Technicolor (Fav. susp.)
Métropole Tél. 23 62 22	14.30, 17.00, 20.30 18 ans	Grande première suisse D. Carrel, M. Ronet et F. de Pasquale DELPHINE La vie tumultueuse d'une jeune femme moderne - Eastmancolor

Palace Tél. 22 13 30	14.30, 17.00, 20.15 18 ans	DERNIER JOUR Technicolor Parlé français ROSEMARY'S BABY Le film le plus curieux de la saison... avec Mia Farrow, John Cassavetes
Rex Tél. 23 43 31	14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans	Première vision Un western aux émotions fortes PECOS TIRE OU MEURS avec Robert Woods, Pedro Sanchez Scope - Couleurs - Parlé français
Romandie Tél. 23 47 64	14.30, 17.00, 20.30 16 ans	John Wayne, le héros des films d'action LES FEUX DE L'ENFER avec Katherine Ross, Vera Miles Parlé français - Ecran géant (70 mm.)
Corso-Renens Tél. 34 00 35		RELACHE



Espagne: Que va donner cette libéralisation ?

Le gouvernement du général Franco va reprendre maintenant la libéralisation progressive du régime, mais sa politique restera empreinte de fermeté, estiment les observateurs politiques de la capitale espagnole, un mois avant la date prévue.

Les milieux officiels rappellent à ce sujet les déclarations faites à la fin du mois de janvier par le ministre de l'Information et du Tourisme, M. Fraga Iribarne, au début de l'état d'exception: « Il s'agit seulement d'un avertissement et d'une légère pause qui ne signifient pas un changement d'orientation politique du gouvernement. Le but de cette mesure, et le seul, est de restaurer la liberté authentique d'enseigner et d'apprendre à l'université. »

L'abolition de l'état d'exception remplace juridiquement l'Espagne dans l'état antérieur au 24 janvier: les garanties constitutionnelles de la liberté individuelle avec leurs conséquences — respect du délai de garde à vue, interdiction d'assigner à résidence et de perquisitionner sans mandat, notamment — rentrent en vigueur, et la censure de presse est supprimée.

La fin de l'état d'exception a ramené de vieux « fantômes » du folklore politique madrilène: la « victoire » des « modérés » sur les « durs » du gouvernement du général Franco, et un remaniement ministériel imminent. Selon ces rumeurs, les « durs » ont payé cher leur « défaite » au Conseil des ministres de vendredi dernier et vont être expulsés du gouvernement pour faire place à une équipe homogène de technocrates de l'Opus Dei.

Les milieux politiques madrilènes accueillent ces rumeurs avec scepticisme, car elles signifieraient qu'à 76 ans et après 33 ans de pouvoir le général Franco va changer radicalement ses méthodes de gouvernement. Depuis sa prise de pouvoir à Burgos en 1936, il a toujours dosé soigneusement les « tendances » au sein de ses cabinets afin de demeurer l'arbitre et le maître, et ses remaniements ministériels ont toujours surpris ses plus proches.

Evidemment, des raisons sérieuses — on dit même impérieuses — militent pour un remaniement ministériel rapide: mais elles existent depuis près d'un an et demi.

Préparation de la conférence communiste mondiale

Le communiqué publié à l'issue des travaux de la commission préparatoire de la conférence communiste mondiale confirme qu'une « dernière réunion de la commission préparatoire aura lieu le 23 mai à Moscou » et que la conférence s'ouvrira le 5 juin, également dans la capitale soviétique.

Le communiqué, diffusé par l'agence Tass, cite les noms des 67 partis qui ont été représentés à la réunion de la commission préparatoire et souligne que « les travaux de la commission se sont déroulés dans une atmosphère de coopération amicale », ce qui « exprime une fois de plus la volonté des partis communistes et ouvriers de

renforcer leur cohésion dans la lutte contre l'impérialisme, pour des objectifs communs, sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien ».

La conférence communiste préparatoire des 67 partis ne s'est pas achevée sur un succès, affirme-t-on dans les milieux proches de délégations « contestataires ». L'unanimité n'a pu se faire sur le projet du document principal. On n'exclut pas dans ces milieux que la conférence mondiale du 5 juin à Moscou soit le théâtre sans précédent, si les positions ne se rapprochent pas, d'un débat « parlementaire mondial, avec votes « pour » et « contre », et abstentions.

● NICE. — J.-B. Duez, 21 ans, reconnu coupable du double meurtre de M^{me} Jacqueline Spilliaert et de la mère de celle-ci, a été condamné à la réclusion à perpétuité par la Cour d'assises des Alpes-Maritimes. Le crime remonte à la nuit du 7 janvier 1968.

● MUNICH. — Le second opéré du cœur de l'Allemagne fédérale, à qui une transplantation avait été faite samedi, est mort dans la journée de dimanche.

● SAINT-SÉBASTIEN. — Deux chefs et vingt-quatre militants du mouvement séparatiste basque ETA ont été arrêtés.

● BERLIN. — M. Ulbricht a, pour la première fois depuis le début des incidents sino-soviétiques, condamné publiquement la « politique scissionniste et aventureuse de la clique de Mao ».

● ROME. — Le ministre italien de l'Éducation nationale, M. Sullo, a remis sa démission au président du Conseil italien.

● PARIS. — Le Centre démocrate que préside M. Lecanuet, ancien candidat centriste à la présidence de la République, incite les Français à voter « non » au prochain référendum du 27 avril prochain.

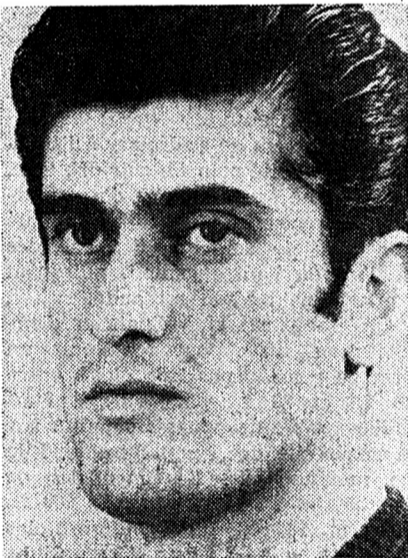
● KATMANDOU. — Vingt-quatre personnes dont six femmes et enfants ont été brûlées vives au sud de Katmandou dans un gigantesque incendie qui a ravagé de nombreuses maisons, laissant plus de cent familles sans abri.

● PRAGUE. — Zatopek, l'ancien coureur tchécoslovaque bien connu, a déclaré, samedi, qu'il n'avait pas obtenu dans les délais son visa de sortie pour se rendre en Allemagne fédérale.

● PARIS. — Dans son numéro du 17-23 mars, l'hebdomadaire français « L'Express » annonce qu'il sera désormais régi par une nouvelle constitution interne aux termes de laquelle « l'exercice du pouvoir, autour du chef d'entreprise, sera collégial » et assuré par « un comité exécutif composé des principaux responsables salariés dont un tiers de journalistes au moins ».

● NEW YORK. — Dans une lettre ouverte adressée au président Nixon, 3200 savants et universitaires américains se déclarent opposés au projet d'un système de défense antimissiles balistiques qu'ils qualifient de « dangereux » et considèrent comme « un gaspillage ».

El Fatah fulmine



La mise en liberté de Mordechai Rahamin par la Suisse a suscité de violents commentaires contre notre pays à Radio-El Fatah.

Le PAB à l'œuvre



Le Parti PAB vient de lancer une initiative visant à mettre l'école sous la coupe de la Confédération. L'action de cueillette des signatures bat son plein aussi à Berne. Notre photo montre le conseiller fédéral Gnaegi signant l'initiative, que de très larges milieux romands combattent, car elle risque de causer un très grave préjudice à leur personnalité et à leur vie culturelle.

ET LA GRÈCE ?

A un mois presque jour pour jour du deuxième anniversaire du coup d'Etat fasciste en Grèce, l'enquête de la sous-commission des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe en Grèce s'est terminée pratiquement jeudi soir. Pendant neuf jours, les huit juristes d'Allemagne fédérale, d'Autriche, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, de Turquie, d'Italie, d'Irlande et de Malte, ont interrogé près d'une quarantaine de témoins. Tandis que la presse grecque faisait un silence total sur les investigations de la sous-commission, les membres de celle-ci ont observé, de leur côté, la plus grande discrétion. Il apparaît toutefois, suivant les renseignements recueillis à bonne source, que la sous-commission — entendant d'abord M. Canellopoulos, président du Conseil au moment du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967, et plusieurs de ses ministres — a pu connaître leur point

de vue sur la réalité du prétendu danger communiste qui, à cette époque, avait, selon leurs auteurs, justifié le coup d'Etat. La sous-commission a entendu, d'autre part, des hauts magistrats révoqués depuis le changement de régime, et des hauts magistrats actuellement, en exercice pour connaître leurs points de vue sur le problème des libertés et des mesures d'internement administratif (sans procès). Elle a visité, d'autre part, quelques prisons et notamment les locaux de la Sûreté générale d'Athènes et du Pirée. Mais elle ne s'est pas rendue dans les centres d'internement des îles grecques.

Des détenus qui avaient notamment accusé des officiers de leur avoir fait subir de mauvais traitements et des tortures ont été entendus, de même que certaines des personnes qu'ils avaient mises en cause. Ces détenus, à la disposition des-

quels la sous-commission avait mis des fascicules de la Convention européenne des Droits de l'homme, devaient chaque fois prendre connaissance de cette convention avant de déposer.

On ne peut que se féliciter de ce travail d'information. Mais on ne peut que redouter à l'avance qu'il ne soit sans doute pas promis à une utilisation très positive pour le rétablissement de la démocratie en Grèce. Les gouvernements scandinave, islandais, belge et luxembourgeois ont été seuls à l'origine de cette démarche du Conseil de l'Europe. Il est à craindre que le rapport qui va être soumis au Comité des ministres européens ne sera entendu que par les représentants de ces pays. La France, en particulier, la grande France du général de Gaulle, n'a pas, jusqu'ici, fait mine de s'intéresser au problème. (« Le Populaire de Paris »)

Paris: Les pourparlers sur le Vietnam n'avancent pas

Les discussions des délégations de Washington, de Saigon, d'Hanoi et du Front de libération sud-vietnamien piétinent. — Notre photo de Paris: le chef de la délégation du Vietnam du Sud, Pham Dang-lam, s'adressant à des reporters.



● LONDRES. — Révolution dans la vie sexuelle de la gent canine au Royaume-Uni. La pilule anticonceptionnelle pour chiens est en vente, à partir de lundi, en Grande-Bretagne.

● LONDRES. — M. Stewart, ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, a signifié leur congé à 30 diplomates de haut rang, parmi lesquels des ambassadeurs.

● DUSSELDORF. — Des élections partielles aux conseils généraux et municipaux se sont déroulées, dimanche, dans sept cantons de Rhénanie et de Westphalie. Après l'achèvement du dépouillement des bulletins dans deux des sept cantons (Herford et Luedenscheid) le SPD vient en première place devant la CDU et le FDP.

● TOKYO. — Environ 17 000 étudiants d'extrême-gauche ont manifesté dans 18 villes du Japon aux cris de « A bas le traité de sécurité américano-japonais » et « Evacuez les bases américaines du Japon et d'Okinawa ».

Pour la reconnaissance de l'Allemagne démocratique

L'établissement de relations normales entre l'Allemagne fédérale et l'Allemagne démocratique comme entre deux Etats souverains a été la thèse, dimanche, du congrès du Parti socialiste du Schleswig-Holstein. Le groupement de la même tendance de la Hesse du Sud s'était déjà prononcé dans ce sens. Dans une résolution prise à une grande majorité, il a été demandé un règlement acceptable des accès civils à destination et depuis Berlin, ainsi qu'une amélioration des contacts humains. Tout comme le Parti socialiste de la Hesse du Sud, celui du Schleswig-Holstein exige la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse comme frontière avec la Pologne.

Accord entre les syndicats et la SNCF

La direction régionale de la SNCF (Société nationale des chemins de fer français) du Sud-Ouest et les représentants des unions syndicales de conducteurs sont parvenus dimanche soir à un accord de principe après quarante-huit heures de négociations. Les organisations syndicales se sont félicitées des résultats obtenus au cours de la négociation, qui vont dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de travail. Après cet accord, on pense que le trafic qui avait repris partiellement samedi matin pourrait se normaliser sur l'ensemble du réseau de la région sud-ouest.

Après la fermeture d'une fonderie

Ideal-Standard SA annonce qu'elle a établi, en étroite coopération avec les divers syndicats, un programme détaillé pour les indemnités aux 120 employés et ouvriers de la maison qui ont été victimes de la fermeture de la fonderie de Dulliken. La date de fermeture a été fixée au 7 novembre 1969.

Les syndicats de la FOMH, de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux et de la Fédération libre des ouvriers du canton de Soleure, ont participé aux discussions. Le communiqué ajoute que les négociations entre les deux parties ont été caractérisées par un esprit extrêmement ouvert et une collaboration harmonieuse et compréhensive.

Les ouvriers de la fonderie atteints par la fermeture recevront sous le titre d'un programme d'indemnité de « considérables bonifications de sortie, tenant compte des années de service et de l'âge ». Chacun recevra également une compensation sous forme de primes supplémentaires sur le salaire des mois à venir. Les cas exceptionnels seront examinés.

Les représentants des syndicats ont commenté le programme établi en ces termes: « Le projet est bon et généreux. Nous le soutenons et le recommandons entièrement à nos ouvriers employés par Ideal-Standard SA. A la fin de notre entretien, nous avons pu trouver un accord unanime dans un esprit de confiance réciproque. »